

SHS regards



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

N° 16 / mars-mai 2007

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

SOMMAIRE

P. 3-4 BIOÉTHIQUE Un enjeu pour les pays d'Afrique • Essor de l'éthique et de la bioéthique en Asie-Pacifique / **P. 9-12 DROITS HUMAINS** 30^e Journée mondiale des femmes • Journée mondiale contre le racisme • 4 études contre les discriminations en ligne • La Coalition européenne des villes contre le racisme réunie à Nuremberg • Conférence internationale sur la sécurité humaine en Afrique • Prix de l'UNESCO aux droits de l'Homme • Jeunesse et sida : atelier au Burundi / **P. 21 PAUVRETÉ** Relecture des DRSP sous l'angle des droits humains / **P. 22-28 TRANSFORMATIONS SOCIALES** « Ensemble avec les enfants migrants » en Chine • Radio 18-12 : plus de 50 émissions en ligne • Rendez-vous kenyans pour le développement • Les réseaux du MOST • Lutte contre le dopage dans le sport : les États se donnent les moyens d'agir / **P. 29 CHAMPIONS POUR LE SPORT** Justine Héning et les frères Klitschko au service de l'UNESCO / **P. 31 PUBLICATIONS** / **P. 32 AGENDA**



ENTRETIEN CROISÉ p.5 à 8
Nouzhà Guessous-Idrissi
et Saadia Belmir

**TRANSFORMATIONS
SOCIALES** p.22
Les défis des migrations
africaines (par Babacar Sall)

DOSSIER p.13 à 20

Philosophons !

Prendre ses responsabilités

1^{er} février 2007 : le siège de l'UNESCO est envahi de journalistes. Ils s'affairent pour rendre compte des travaux du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique qui, se réunissant à l'UNESCO, a conclu que les preuves du changement climatique sont désormais « sans équivoque » et que la cause en est « très vraisemblablement » l'activité humaine.

Pour le Secteur des sciences sociales et humaines, le changement climatique n'est pas une question centrale – même si ses conséquences peuvent toucher nombre de nos domaines de préoccupation. En revanche, il manifeste physiquement l'unité essentielle, pratique et éthique, de l'humanité. Il sera coûteux d'y répondre, mais ce n'est pas qu'une question de ressources. Il s'agit bien là de prendre ses responsabilités, au regard non seulement de ses propres actions, mais de l'avenir de la planète.

Et sait-on que toutes les questions de responsabilité sont, en dernière analyse, éthiques ?

On tend à associer le mot « éthique » avec un seul aspect du travail de SHS : l'éthique des sciences et technologies, priorité principale du Secteur depuis 2002. De fait, nous travaillons avec des pays de toutes les régions afin de renforcer leur capacité analytique de réponse aux enjeux éthiques qui résultent de l'évolution scientifique et technologique. Ce printemps, le regard se tournera ainsi vers l'Afrique, alors que le Comité international de bioéthique se réunira à Nairobi, au Kenya, pour débattre des perspectives africaines sur les questions de bioéthique.

Mais l'éthique est plus large. Puisque nous nous occupons d'êtres humains, elle est au cœur de tout ce que fait SHS.

Ainsi en est-il des droits humains. Nos droits et nos responsabilités – dont le respect des droits d'autrui – résultent précisément de principes universels qui n'ont de sens qu'éthique. Ce sont des principes éthiques qui orientent nos programmes d'avancement des droits de l'Homme, de promotion de l'égalité des genres et de lutte contre la discrimination.

La pauvreté, comme défi pour les droits de la personne, est également d'une profonde importance éthique. De ce point de vue, toutes les activités de SHS visant à lutter contre la pauvreté tendent à la coordination efficace de l'ensemble des efforts entrepris par l'UNESCO pour donner aux pauvres eux-mêmes la capacité de changer leur vie.

Cette approche éthique concerne aussi les transformations sociales plus larges qui résultent de la mondialisation. Là encore, le Programme MOST, développé par SHS, vise à renforcer les capacités analytiques des États membres, leur permettant ainsi de comprendre et d'anticiper l'impact sur les populations les plus vulnérables et marginalisées d'un monde en évolution rapide. En d'autres termes : de concevoir et d'élaborer des politiques éthiques.

De même, le programme de lutte contre le dopage est au cœur de notre mandat éthique. En effet, l'utilisation de produits qui stimulent la performance nie les principes éthiques fondateurs du sport. Avec l'entrée en vigueur, en février 2007, de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, cette exigence éthique a avancé d'un pas.

Et bien sûr, l'éthique a toujours été au cœur de la philosophie, domaine où l'UNESCO a, comme organisation intellectuelle, un mandat unique. Le dossier de ce numéro montre les implications éthiques très réelles, dans le contexte international, des questions philosophiques dont nous traitons. Car sans perspective éthique, l'action publique est sans boussole. Il n'y a en effet aucun conflit entre capacités éthique et analytique : chacune est indispensable à l'autre. ¶



Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines

Afin de protéger l'environnement, SHS Regards est imprimé sur du papier recyclé. 

SHS Regards est le nouveau nom de la SHS Newsletter. Ce bulletin d'information trimestriel présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique (www.unesco.org/shs). Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de SHS Regards » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article. © UNESCO, 2007. ISSN 1819-9704.

Directeur de publication : Pierre Sané. **Rédactrice en chef :** Cathy Bruno-Capvert. **Comité de rédaction :** Mimouna Abderrahmane, Khaled Abu-Hijleh, Caroline Bacquet, Kristina Balalovska, Maria Boavida, Diana Body-Lawson, Jean-Thomas Bruce, Séverine Calza, John Crowley, Irakli Khodeli, Claudia Maresia, Jun Morohashi, Antoine Péroud, Simone Porges, Petra Van Vucht Tijssen, Rosemary Wiltshire-Romero. **Conception graphique et réalisation :** Atelier Takavori + Anne Drezner. **Illustrations :** Nous Travaillons Ensemble. **Impression :** Stipa, 2007.

Dans un monde soumis à des mutations fondamentales, la mission de « conscience » des Nations Unies, dévolue à l'UNESCO depuis sa création, apparaît plus importante que jamais. Comptant parmi les cinq programmes prioritaires de l'UNESCO, **le Programme sur l'Éthique des sciences et de la technologie, mis en œuvre par le Secteur des sciences sociales et humaines (SHS) de l'Organisation, vise à guider les progrès des sciences de la vie et le développement technologique par une réflexion éthique** qui tient compte du patrimoine culturel, juridique, philosophique et religieux des diverses communautés humaines. Par l'action normative, la sensibilisation, et le renforcement des capacités de ses États membres, l'UNESCO s'efforce ainsi de remplir son mandat d'organisation internationale « chef de file » des problèmes éthiques.

L'éthique et la bioéthique : un enjeu pour les pays d'Afrique

Après la COMEST en décembre 2006, le Comité international de bioéthique (CIB) se réunira à son tour en Afrique en mai 2007, alors que l'Union africaine s'est récemment engagée à veiller à une application stricte de l'éthique dans les sciences afin de prévenir toutes pratiques nuisibles pour les populations, les ressources naturelles et l'environnement.

En janvier dernier, l'Éthiopie a accueilli la 8^e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine dont le thème était « La science, la technologie et la recherche scientifique pour le développement ».

En adoptant la Déclaration d'Addis Abeba, plus de 50 chefs d'états et de gouvernements se sont engagés à « veiller à une application stricte en Afrique de l'éthique dans les sciences afin de préserver l'environnement et les ressources naturelles du continent, d'une part, et, d'autre part, de prévenir toutes pratiques nuisibles aux populations africaines. »

S'il est vrai que les progrès des sciences et des technologies ont été, et peuvent être, à l'origine de grands bienfaits pour l'humanité, de tels progrès ne peuvent pas être conçus sans une réflexion sur leurs



Un « homme pharmacie », vendeur ambulancier de médicaments, dans les rues de Niamey (Niger).

implications sociales, culturelles, juridiques et éthiques.

L'accès aux soins de santé, les recherches, la prévention des maladies, la protection de l'environnement, la biodiversité et les biotechnologies sont quelques-uns des défis bioéthiques auxquels est confrontée l'Afrique. Le Sommet africain a donc fourni aux décideurs africains une excellente opportunité de formuler et de coordonner des réponses à ces défis.

La récente crise des déchets toxiques en Côte d'Ivoire, exposant la vulnérabilité des populations et des écosystèmes en Afrique, illustre non seulement le besoin pressant pour les pays africains de renforcer leurs capacités scientifiques, technologiques et organisationnelles, mais aussi celui de s'interroger sur l'impact des sciences et de leurs applications technologiques sur la santé humaine et sur l'environnement, ainsi que sur le respect de la dignité humaine, et la protection des droits de

l'Homme et des libertés fondamentales.

Il y a, d'une part, la nécessité pour les pays africains de construire un consensus et des stratégies pour qu'ils soient en mesure de maximiser les bienfaits des technologies tout en prenant en compte les risques potentiels pour l'environnement et la santé, ou les préoccupations éthiques qu'elles soulèvent. Mais il est également impératif qu'ils prennent une part active dans la réflexion éthique et dans l'évolution du débat au niveau international, et qu'ils développent un débat instructif et démocratique au sein de leurs sociétés.

Des initiatives comme les journées panafricaines de bioéthique pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest, organisées en juillet 2005 au Sénégal, puis au Cameroun en juin 2006, constituent, sans aucun doute, un pas dans cette direction.

Dans ce contexte, quel peut être le rôle de l'UNESCO ? Tandis qu'il appartient aux pays africains de passer en revue et d'évaluer l'utilisation des technologies de pointe de manière indépendante, afin de se donner les moyens de prendre leurs propres décisions sur ces

GEObs n°4 bientôt en ligne

Dans le cadre de l'extension de la 4^e base de données de l'Observatoire mondial d'éthique (GEObs), une réunion d'experts se tiendra à Paris du 28 au 30 mars 2007. Le

lancement international de cette base de données, mettant progressivement en ligne les différentes législations existantes, se fera durant la 14^e session du Comité

International de Bioéthique (CIB).

Pour plus d'informations, merci d'écrire à : geobs@unesco.org
Site web de GEObs : <http://www.unesco.org/shs/ethics/geobs>



➔ sujets, l'Organisation doit œuvrer en faveur du renforcement des capacités de l'Afrique afin d'aborder les préoccupations éthiques soulevées par les développements scientifiques et technologiques. Son action vise en particulier à :

- accroître la sensibilisation du public dans les pays africains et leur capacité à traiter les questions éthiques et sociales soulevées par les sciences et les technologies ;
- à soutenir les pays africains dans la mise en œuvre des dispositions des Déclarations de l'UNESCO en matière de bioéthique ;
- à favoriser la mise en place de comités nationaux de bioéthique et le renforcement de leur fonctionnement ;
- à promouvoir l'enseignement de l'éthique sur le continent africain.

Un certain nombre de projets a été lancé et plusieurs événements ont déjà été organisés sur le continent africain. Des cursus en éthique environnementale ont ainsi été développés, en coopération avec l'Université de Lomé (Togo). Un centre de ressources pour l'Afrique a été créé, en coopération avec la Chaire de bioéthique de l'UNESCO de l'Université d'Egerton (Kenya), qui accueillera le 2^e cours de formation en éthique pour les enseignants en juillet 2007. Deux projets pilotes pour l'établissement de Comités nationaux de bioéthiques ont également été mis en œuvre au Malawi et au Ghana, et une réunion régionale d'experts dans le domaine de l'enseignement de l'éthique pour les pays du Maghreb est prévue à l'été 2007.

Réunion du CIB au Kenya

À l'invitation du gouvernement du Sénégal, la Commission mondiale pour l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies de l'UNESCO (COMEST) a tenu sa 5^e session ordinaire, en décembre 2006, à Dakar. Les thèmes abordés incluaient l'éducation à l'éthique, l'éthique environnementale, l'éthique des sciences et la responsabilité des scientifiques, ainsi que les perspectives africaines sur les dimensions éthiques de l'interaction entre la biodiversité, les OGM et les biotechnologies. Un forum des jeunes, sur le thème de la responsabilité des chercheurs en Afrique, a aussi eu lieu durant cette session, tandis qu'une réunion régionale interministérielle était organisée par le ministère de la recherche scientifique du Sénégal, qui a abouti à l'adoption de la « Déclaration de Dakar » sur l'éthique des sciences en Afrique.

Alors que ces questions sont d'une particulière acuité, la 14^e session ordinaire du Comité international de bioéthique (CIB) qui se déroulera du 17 au 19 mai prochains, à Nairobi (Kenya), constitue également un événement majeur pour les pays africains. Organisée par l'UNESCO et le gouvernement kenyan, cette réunion offrira l'occasion de débattre de deux des principes énoncés dans la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, adoptée en 2005 : le principe de consentement et celui de responsabilité sociale et santé.

Le CIB entend, en effet, compléter ses travaux sur ces deux principes, à l'aune des réalités africaines, et consacrer une séance entière aux perspectives africaines de la bioéthique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Sabina Colombo, s.colombo@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 03

Site web : www.unesco.org/ethics

Lire aussi l'entretien avec Nouzha Ghuessous Idrissi, Présidente du CIB, p. 5 à 8.

Essor de l'éthique et de la bioéthique en Asie-Pacifique

Alors que de nombreuses réunions sur l'éducation à l'éthique étaient prévues en février et en avril au Japon ; au Pakistan, en Indonésie, à Fidji et à Samoa, quelque 150 experts régionaux devaient participer, du 19 au 23 mars 2007, à la 2^e table ronde sur la bioéthique, organisée par le bureau de l'UNESCO à Bangkok. Au même moment, la 8^e Conférence asiatique de bioéthique devait également se tenir dans la capitale thaïlandaise, dans le prolongement d'une série de tables rondes organisées dans la région, au cours de ces deux dernières années. Tous ces rendez-vous confirment qu'une étape importante est en train d'être franchie en matière de développement de l'éthique en Asie-Pacifique. Une école régionale de l'UNESCO consacrée à l'éthique a même été récemment créée, concrétisant les efforts de dialogue développé depuis l'organisation, il y a dix ans, de la 1^{re} Conférence sur la bioéthique dans cette région. Cette école rassemble de nombreux instituts et individus très investis dans l'éthique de l'environnement, l'éthique médicale, et plus

généralement dans l'éducation à l'éthique, l'une des principales priorités régionale. En juillet dernier, une Conférence de l'UNESCO sur l'éducation à l'éthique organisée à Séoul, en partenariat avec la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, avait en effet permis de définir les objectifs et les cibles de l'éducation à la bioéthique visés dans le cadre d'un plan d'action pour l'Asie-Pacifique. Les diverses réunions prévues au cours de ce 1^{er} trimestre 2007 devraient donc permettre d'affiner ce plan et favoriser la mise en synergie des différents partenaires. Quel que soit le format retenu, ces réunions, ouvertes à tous, offriront un espace de réflexion critique, permettant de mieux tenir compte des réalités culturelles régionales, tout en renforçant une communauté holistique et multidisciplinaire déterminée à travailler avec l'UNESCO pour construire un futur plus éthique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Darryl Macer, d.macer@unesco.org,

tél. : +662 391 0577

Site web : <http://www.unescobkk.org>



Depuis 2 ans, le bureau de Bangkok multiplie les réunions dans la région.

Sur la photo : la consultation sur les codes d'éthique organisée en Inde, en 2006.

Regards croisés sur la bioéthique et les droits des femmes

La première préside le Comité international de bioéthique (CIB). La seconde – magistrate et conseillère du ministre de la Justice du Maroc – est la première ressortissante d'un État arabe à avoir été nommée au Comité international contre la torture. Toutes deux militent depuis de longues années pour les droits humains, chacune avec son histoire, ses convictions et sa personnalité. À l'occasion de la célébration de la Journée de la femme 2007, *SHS Regards* donne la parole à deux hautes personnalités marocaines : Nouzha Guessous-Idrissi et Saadia Belmir.

Pour la 2^e fois depuis sa création, le CIB se réunira sur le continent africain en mai 2007. Pensez-vous que les questions de bioéthique intéressent les populations, en particulier dans les pays en développement ?

Nouzha Guessous-Idrissi : En Afrique subsaharienne en particulier, il y a un début de prise de conscience des populations, des gouvernements et des pouvoirs publics, suite à des événements dramatiques. En 2004, un essai clinique international utilisant un médicament anti-rétroviral contre placebo a été mené au Cameroun, Nigeria et Ghana, dans le mépris total des règles d'éthique, et a eu pour conséquence la contamination par le virus du SIDA de nombreuses femmes. Plus récemment, le déversement des déchets toxiques à Abidjan en août 2006 a soulevé de grandes questions de bioéthique et de responsabilité sociale et élevé les questions de bioéthique au rang de débat public. L'engagement pris par les ministres de la recherche des pays de la CEDEAO à Dakar, en janvier dernier, est un témoignage d'une prise de conscience puisqu'ils se sont engagés à promouvoir la bioéthique dans leurs pays par la mise en place ou la dynamisation des Comités d'éthique existants, et par la promotion de l'éducation et de la sensibilisation à la bioéthique dans l'enseignement et les médias. Au niveau de l'Afrique du Nord, ces questions ne font pas encore l'objet de débats publics sauf entre les professionnels de santé et les chercheurs. Cette insuffisance de sensibilisation et de prise en charge des questions de bioéthique au niveau des pouvoirs publics justifie que l'Afrique et les pays arabes constituent une priorité pour l'UNESCO et le CIB en 2007. La tenue de la session du CIB en Afrique en est l'une des étapes.

Saadia Belmir : Nous sommes en décalage par rapport aux sociétés développées en ce qui concerne la prise de conscience des questions de bioéthique par la population et la société civile. Ces questions ne sont pas à l'ordre du jour. Un handicap existe dans les pays en voie de développement : l'accès à l'information

Entretien

© A. Al Ghedi / UNESCO



en général, et l'accès au droit en particulier. Il existe un hiatus entre ceux qui pensent, ou mettent en œuvre des décisions, et ceux qui doivent les appliquer et y participer. Les manifestations quotidiennes sont assez édifiantes. Il y a des idées et des stratégies partout dans le monde pour essayer de combler ces lacunes, mais dans les pays en voie de développement, l'action de la société civile est embryonnaire et n'est pas arrivée au stade qui lui permette d'agir efficacement tant au niveau de la décision qu'au niveau de sa mise en œuvre.

Les questions de bioéthique posent un certain nombre de problèmes tant sur le plan moral, religieux que juridique. Dans le monde arabo-musulman, une réflexion se fait actuellement au niveau des *Oulémas* et des conseils de juristes pour traiter de ces questions. Il existe cependant des traitements fragmentaires pour telle ou telle question et cela va prendre beaucoup de temps pour que l'on arrive à des solutions pour les législateurs de ces pays. Les professionnels sont déjà interpellés mais la réflexion doit prendre d'autres dimensions et impliquer l'ensemble des intervenants.

N.G-I. : La bioéthique par définition prône un débat pluraliste car elle soulève des questions de société, et donc l'implication de la société au complet dans tout projet de normalisation. Un comité d'éthique doit être composé de professionnels mais également des représentants des cultures, religions et philosophies existantes. L'appréhension de ce débat pluraliste, et ➔

→ ce qu'il peut soulever comme problématique sensible, notamment eu égard à la religion, freine peut-être la promotion de la bioéthique dans les pays arabo-musulmans.

Certains aspects de la bioéthique, notamment les questions liées à la procréation, concernent particulièrement les femmes. Avez-vous l'impression que la réflexion sur la bioéthique – et plus généralement les questions éthiques posées par les progrès des sciences et des techniques – font progresser les droits des femmes ?

S.B. : D'autres dimensions importantes comme l'accès à l'information, à l'éducation, aux prestations nécessaires pour la vie quotidienne et surtout, le respect de la dignité humaine, sont également à prendre en considération. Si les questions ou la réflexion sur la bioéthique vont dans ce sens, elles contribueront nécessairement à faire progresser les droits de l'Homme en général.

N.G-I. : La bioéthique est l'application des principes de droits humains aux sciences de la vie et de la santé, et aux technologies. Parmi les principes fondateurs, aussi bien des droits humains que de la bioéthique, il y a l'autonomie et la primauté de l'intérêt de la personne, abstraction de toute considération de race, sexe ou de toute caractéristique biologique, sociale, culturelle ou économique. C'est à la lumière de ces principes que



Saadia Belmir

« Sur les questions de bioéthique, nous sommes en décalage par rapport aux sociétés développées. »

se fait l'évaluation des progrès des sciences et des technologies et de leurs applications. Par exemple, en matière de procréation médicalement assistée, des techniques de diagnostic prénatal et préimplantatoire ont été développées pour apporter des solutions aux couples infertiles, ou qui sont à risque de donner naissance à un enfant atteint de maladie génétique. Or, on a constaté dans certains pays un détournement de ces techniques, en les utilisant pour sélectionner le sexe de l'embryon et le détruire lorsqu'il s'agit d'une fille. Cette pratique discriminatoire à l'égard des femmes a été déclarée anti-éthique par le CIBV. Dans cet exemple, on voit bien que la bioéthique veille à la protection des droits des femmes en condamnant des pratiques discriminatoires à leur égard.

Quels sont, selon vous, les principaux obstacles qui subsistent à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans le monde, et en particulier dans le monde arabe ?

S.B. : L'ignorance, l'analphabétisme, les préjugés et les représentations collectives, surtout dans le monde arabe. Il ne s'agit pas que de l'analphabétisme féminin mais de l'analphabétisme général qui fait que l'on n'est pas informé des normes et que l'on n'a pas de culture de droits humains. Les jugements de valeurs accumulés ont pour résultat une absence de confiance dans la participation effective et positive de la femme tant au niveau de la gestion de sa famille qu'au niveau de la gestion de la chose publique. Et tant que les femmes ne seront pas assez impliquées dans ce travail d'information, de sensibilisation et de participation, les choses ne bougeront pas, même en présence d'arsenaux juridiques les plus sophistiqués.

N.G-I. : Les lois en vigueur dans les pays arabes en particulier restent très discriminatoires, car si elles sont plus équitables en Tunisie depuis longtemps et au Maroc depuis la proclamation du Code de la famille en 2004, il subsiste des inégalités dans la plupart des pays arabes. Et même lorsque les lois sont plus équitables, la jouissance des droits n'est pas forcément accessible aux femmes, par défaut d'information mais aussi du fait de résistances institutionnelles et socioculturelles, ce qui soulève la question des politiques éducationnelles des États pour une culture de l'égalité. Mais plus généralement, la situation économique des femmes, plus exposées à la pauvreté et à la précarité, les met en situation de vulnérabilité qui les oblige à accepter et même légitimer et pérenniser des pratiques discriminatoires, les considérant comme une fatalité. Cela souligne la nécessité de promouvoir, à côté de toute réforme de loi, des mesures d'accompagnement sur le plan économique, politique, social et culturel, qui permettront aux femmes de s'approprier et jouir des droits que leur accorde la loi.

S.B. : Un certain nombre d'obstacles provient de la femme elle-même, au niveau des mentalités. Le cumul des frustrations, des préjugés et des jugements de valeurs négatifs fait que certains comportements des femmes à l'égard de leur sœur femme ne sont pas positifs. Elles aussi ne font pas confiance au rôle de →



© A. Al Ghedji / UNESCO

Nouzha Guessous-Idrissi

«Oui, les femmes subissent certaines pratiques discriminatoires mais peuvent aussi les pérenniser.»

→ la femme dans la famille et la société. Il faut procéder à un diagnostic et essayer de trouver comment on peut y remédier.

N.G-I. : Oui, les femmes non seulement subissent certaines pratiques discriminatoires mais peuvent aussi les pérenniser dans leurs relations avec d'autres femmes et dans l'éducation, notamment de leurs fils à qui elles inculquent une culture de supériorité. Il y a là un problème de mentalité certain qui nécessite une réelle prise de conscience.

La question de la place et du rôle des femmes dans les sociétés musulmanes est souvent méconnue et illustrée par de fausses représentations. Comment déconstruire les stéréotypes ? Et que pensez-vous du concept relatif au féminisme musulman ?

N.G-I. : Malgré et peut-être aussi à cause de l'explosion des moyens de communication et de l'instrumentalisation politique de la religion, la place et le rôle des femmes dans les pays musulmans restent dominés dans l'imaginaire occidental par les images de harem. Pour déconstruire ces stéréotypes, il faut donner plus de visibilité aux débats et combats qui se déroulent dans les pays arabo-musulmans, notamment sur la question de savoir si «l'Islam» permet de donner plus de droits aux femmes. Les religions sont certes d'essence divine mais leurs pratiques restent strictement humaines et changent dans le temps, l'espace et les contextes. Fondamentalement, je suis convaincue qu'il n'y a pas d'opposition intrinsèque entre Islam et égalité

hommes/femmes car les principes fondateurs de l'Islam sont la dignité humaine, la justice, l'égalité et l'équité. Une lecture historique et contextualisée du Coran peut ouvrir la voie à des réformes profondes conduisant à l'égalité entre les hommes et les femmes. Au Maroc, en se basant sur les principes de l'Islam, des avancées ont pu être faites dans le Code de la famille dans le sens d'une plus grande équité. En prônant une relecture des textes fondateurs de l'Islam, notamment par les femmes, le mouvement se réclamant du concept de «féminisme musulman» peut permettre le développement d'un argumentaire commun à toutes les féministes des pays musulmans et faire avancer leur cause. Il peut aider à plus de dialogue entre les musulmans eux-mêmes et entre les musulmans et les autres, et ainsi déconstruire les stéréotypes. Il devrait avoir aussi comme objectif de réhabiliter ce que j'appelle «l'Islam féministe» et lui donner plus de visibilité. Il reste que pour moi, ce mouvement ne peut atteindre ces objectifs que s'il s'inscrit aussi dans le référentiel universel des droits humains. C'est en réalité se réclamer du référentiel universel tout en montrant que le référentiel de l'Islam n'est absolument pas contre ces principes.

S.B. : Une certaine lecture des textes laisse à penser que la religion est contre les droits de la femme, ce qui n'est bien sûr pas le cas. J'invite les femmes à s'instruire dans ce domaine pour qu'elles se fassent leur propre lecture des textes. Par rapport à la question des stéréotypes, il existe une sorte de schizophrénie. D'une part, on aimerait voir dans la femme cet aspect illuminé, beau, bien présenté, mais d'autre part on ne veut pas qu'elle s'implique totalement dans la chose publique. Dans les pays arabo-musulmans, il y a une évolution à des degrés différents qui commence à se manifester, que ce soit le résultat d'une pression internationale et des mécanismes de protection des droits de l'Homme, ou l'effet d'un dynamisme de la société civile.

Vous occupez toutes deux de hautes responsabilités dans des institutions internationales. Trouvez-vous qu'en 2007, l'équilibre entre hommes et femmes dans les prises de décision est satisfaisant ? Ces dernières ont-elles davantage d'efforts à accomplir pour être entendues et reconnues par leurs congénères ?

N.G-I. : Au niveau des institutions internationales, notamment du système des Nations Unies, la participation des femmes est encouragée, voire exigée statutairement, même s'il n'y a pas parité. Au niveau des instances nationales décisionnelles, il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour la représentation des femmes. S'il est clair que les femmes doivent s'impliquer plus et être plus revendicatives pour s'imposer, il y a aussi une responsabilité des pouvoirs publics et des législateurs qui doivent prendre des mesures positives en faveur de la participation des femmes. Au niveau social, un effort de sensibilisation et d'éducation doit être fait pour faire confiance aux femmes et en leurs compétences, notamment pour leur participation politique et lors des élections. Les mentalités des →

→ hommes et des femmes doivent évoluer. Au Parlement marocain, les femmes ne représentent que 10,8% et elles ne sont que 0,58% dans les conseils communaux ! Et ce n'est pas faute de candidates mais parce qu'elles ne sont pas soutenues par leurs formations politiques. Pourtant, la participation des femmes est capitale au niveau des institutions exécutives et législatives ainsi que dans les organisations de défense des droits humains, car il y a trop de justifications des discriminations à leur égard notamment au nom de « spécificités culturelles ». Certes, la méritocratie doit prévaloir pour tous, mais on l'invoque un peu trop exclusivement et facilement pour les femmes qui doivent toujours prouver qu'elles sont capables, compétentes et sérieuses, alors que les données internationales prouvent que quand elles accèdent à des postes de pouvoir, elles sont non seulement parfaitement compétentes et productives mais aussi moins corrompibles.

S.B. : Après une année au sein du Comité contre la torture, je suis émerveillée par le niveau élevé des femmes dans les instances internationales, elles possèdent une expertise importante et contribuent efficacement à la prise de décision. Au niveau national, il y a un travail important à faire pour la formation des femmes qui doivent, par ailleurs, convaincre et travailler. Ce n'est que par le travail et par une véritable participation qu'elles pourront contribuer à la prise de décision. Si l'on considère les femmes comme composantes de la société, leur participation est alors essentielle dans la mesure où elles jouent un rôle important tant au niveau de la famille qu'au niveau de la vie publique en général. Il s'agit d'une question d'évolution également car souvent les comportements nous rappellent que l'on est loin de la conviction totale d'égalité. Il faut être convaincu que la femme mérite, par son savoir et son expertise, de participer véritablement à la chose publique.

→ SAADIA BELMIR

Titulaire d'un Doctorat d'État en Droit Public (Université Paris II), d'un DES en Sciences Politiques (Université Mohamed V) et d'un diplôme International des Droits de l'homme (IUH Strasbourg), Saadia Belmir a été Juge au Tribunal de 1^{re} Instance de Rabat, Substitut du Procureur Général, et Conseiller à la Cour d'Appel, avant d'être détachée comme Conseillère auprès du ministre de la Justice du Maroc en septembre 2005. Présidente de Chambre à la Cour suprême, elle a également siégé au Conseil Constitutionnel. Enseignante au Haut Institut d'Études Judiciaires, membre de l'Institut International de Droit d'Expression de d'Inspiration Française, et du Conseil consultatif des droits de l'homme, elle a été nommée au Comité contre la torture des Nations Unies en novembre 2005. ¶

→ NOUZHA GUESSOUS-IDRISSI

Pharmacien biologiste, ex-professeur et chef de service de parasitologie à la faculté de médecine et au CHU de Casablanca, Nouzha Guessous-Idrissi est consultante auprès de l'OMS depuis 1999, et siège au Grand Jury du Prix Descartes de la recherche scientifique de la Commission Européenne depuis 2006. Membre du Comité International de Bioéthique (CIB) de l'UNESCO depuis 2000, elle en a été élue Présidente en décembre 2005. Elle est également membre de l'Association marocaine de Bioéthique et du Comité d'éthique de la recherche biomédicale de Casablanca. Elle participa à fonder l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme, et agit comme Consultante auprès d'ONG de défense des droits des femmes. Elle a été membre de la Commission Royale Consultative pour la réforme du Code marocain de la famille, et fut décorée, en 2003, par SM le Roi Mohamed VI, du « Wissam du Mérite National du grade de Commandant ». ¶

Avec-vous le sentiment que, depuis le 8 mars 2006, des avancées significatives se sont produites à travers le monde en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ?

S.B. : Il y a eu des avancées dans le monde et même dans les pays en voie de développement. Un effort dans ce sens a été fourni par les gouvernants et la société civile, mais si on se réfère à des critères objectifs, il y a beaucoup plus de violations que de progrès car c'est la femme qui subit les méfaits des guerres par exemple. La violence qui touche l'intégrité physique et morale de la femme gagne du terrain et se manifeste autant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Beaucoup de femmes meurent des conséquences de la violence exercée par leur conjoint, par leurs proches ou par d'autres personnes.

N.G.-I. : Sur le plan symbolique, une femme a été élue à la présidence du Chili en 2006. Et dans certains pays arabes, le droit de vote ou d'être éligible a été accordé depuis peu. Cependant, lorsque l'on regarde la situation des femmes dans le monde, il n'y a pas de progrès spectaculaires. Dans beaucoup de régions du monde, la situation reste dominée par la pauvreté, l'analphabétisme, les lois et pratiques sociales discriminatoires, ainsi que par la faible représentation des femmes au pouvoir. Les femmes restent les principales victimes de la pauvreté, des maladies, des guerres et sont souvent dans des situations de vulnérabilité. Cependant, il y a une prise de conscience internationale et une dynamique en faveur des droits humains en général et des femmes en particulier. Et de toute façon, il n'y a pas d'autre choix pour avancer. ¶

Inscrite dans l'Acte constitutif de l'UNESCO, la promotion des droits de l'Homme est l'une des missions principales du Secteur des sciences sociales et humaines (SHS). Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, qui place les droits humains au cœur de tous ses programmes, SHS s'emploie à encourager et à diffuser la recherche en matière de droits humains ; à assurer la promotion de l'éducation à ces droits ; à conduire des actions en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'échelon régional, national et international ; à stimuler la coopération avec l'ensemble des acteurs et des réseaux ; à promouvoir la démocratie et à faire avancer la réflexion sur les nouvelles formes de violence en mettant notamment en place des plans régionaux en faveur de la sécurité humaine.

30^e Journée mondiale des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'UNESCO et les Nations Unies invitent le monde entier à refuser l'impunité des violences faites aux femmes.

Il y a quelques mois, une « Étude approfondie sur toutes les formes de violence à l'encontre des femmes »* a été publiée par le Secrétaire-général de l'ONU et 16 jours de mobilisation ont été organisés entre la dernière Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes (25 novembre) et celle des droits de l'Homme (10 décembre).

À travers le rapprochement de ces deux dates symboliques, les Nations Unies soulignaient combien ces violences constituent une violation des droits humains. En appelant la communauté internationale à refuser de nouveau l'impunité des violences faites aux femmes, le 8 mars 2007, elles font le choix de donner encore plus de visibilité à ce combat.

Comme le relève le Secrétaire-général de l'ONU dans son étude : ces violences appauvrissent les communautés et renforcent d'autres formes de violence au sein des sociétés. Enracinées dans les relations structurellement inégales entre les sexes, les violences contre les femmes ne relèvent plus de la sphère privée. Elles sont désormais un enjeu public dont tous les États doivent être comptables.

Au sein de la communauté internationale, le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO contribue ainsi à développer les capacités de ses États membres, en luttant notamment contre les inégalités structurelles qui provoquent les violences à l'égard des femmes. Pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre hommes et femmes, SHS élabore et diffuse des recommandations d'actions publiques portant sur :

- la mondialisation en rapport avec les droits et les situations socio-économiques, politiques et culturelles des femmes ;
- les institutions, lois et pratiques socio-culturelles, ainsi que leur rôle dans la promotion ou dans la restriction de l'égalité des sexes ;
- la position des femmes, et les relations hommes-femmes, dans les situations de conflits ou de tensions armées, ainsi que les manières de favoriser la participation des femmes à la résolution des conflits, à la construction de la paix et à la reconstruction.

Pour lutter contre les violences dont les femmes sont victimes dans les zones de conflits ou de post-conflits, SHS soutient également la création de centres de documentation et de recherche pour les femmes qui jouent le rôle d'Observatoires et favorisent le développe-



© Juliane Greteff

Les femmes violées du sud-Kivu (RDC) tentent de reconstruire leur vie malgré les séquelles. Photo extraite d'un travail de recherche réalisé par une doctorante en histoire et philosophie de l'Université Paris X.

ment de politiques empiriquement fondées, en coopérant étroitement avec les ministères concernés, les instances locales de recherche sur les questions de genre, et les acteurs de la société civile.

Un premier centre a ainsi vu le jour, en janvier 2006, en Palestine. Un deuxième est en cours de création en République démocratique du Congo pour desservir la région africaine des Grands lacs. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Eunice Smith, e.smith@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 43 82

* A/61/122/Add.1

OUTILS

Maghreb : des données en ligne
Lancée à Tunis (Tunisie) en novembre 2005, lors d'un atelier sur les droits économiques, sociaux et culturels des femmes au Maghreb, la base de données sur les droits humains dans une perspective de genre sera élargie à la Libye et à la Tunisie en 2007.

Regroupant des informations pertinentes sur les ministères, centres de recherche, universités, Chaires et associations d'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie, cet outil favorise la diffusion des activités des différents partenaires. ¶
http://www.unesco.ma/droits_humains

21 mars 2007 : Journée mondiale

Pas d'événement centralisé, mais des Commissions nationales très engagées

Parce que le combat contre les discriminations se mène au quotidien, sur le terrain, la Journée mondiale contre le racisme est l'occasion de mettre à l'honneur les Commissions nationales pour l'UNESCO qui multiplient les initiatives tout au long de l'année.

Amérique du Nord

Journée mondiale de lutte contre le racisme, le 21 mars est aussi, dans nombres de pays, la Journée de la poésie. Deux années de suite, la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) a choisi de croiser ces deux événements. En 2005, elle lançait ainsi à Ottawa « la Journée de la poésie pour un dialogue interculturel », la plaçant sous le thème des poésies d'inspiration africaine, puis, en 2006, sous celui des poésies d'inspiration latino-américaine. En 2007, elle soutient « la Caravane contre le racisme », une opération de sensibilisation dans les écoles conduite par l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society, qui affichera également, à tous les coins de rue de Montréal, des affiches invitant chacun à rester vigilant contre les discriminations.

De fait, la CCU rassemble, chaque année, toujours plus d'activités et de partenaires. Après avoir préparé un rapport sur la recommandation de l'UNESCO concernant la lutte contre les discriminations dans le domaine de l'enseignement, avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, l'initiative qu'elle coordonne en faveur de la

création d'une Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination a connu une accélération ces derniers mois. En coopération avec les Commissions des droits de la personne (Ontario, Alberta, Saskatchewan), la Fondation canadienne des relations raciales, les associations de municipalités du Canada (FCM, AUMA, UMQ, AMO) et l'association nationale des Centres d'amitiés autochtones, 11 municipalités se sont déclarées prêtes à partager leurs expériences et à mieux faire respecter les droits de la personne. Une étude comparative sur les indicateurs de l'évaluation des politiques municipales dans le combat contre les discriminations, menée par le Centre de Recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, a d'ores et déjà offert un cadre de référence.

Afin d'identifier les chantiers de recherche utiles aux municipalités, plusieurs réunions sont programmées en 2007, et devraient donc constituer, au-delà du 21 mars, autant de temps forts dans la lutte contre le racisme au Canada.

Afrique

Diffusant les connaissances et les informations relatives aux discriminations raciales en direction des populations les plus susceptibles d'agir (victimes de discriminations, leaders d'opinion, décideurs politiques), le bureau de l'UNESCO à Bamako célèbre, lui aussi, chaque année, le 21 mars. Depuis qu'en 2004, ce dernier a organisé une conférence sur le thème « Nouvelles formes d'esclavage : impact sur le développement en Afrique », la Journée du 21 mars est l'occasion de prolonger l'action développée par ce bureau contre toutes les formes d'esclavage. Ainsi, en 2005, alors que l'UNESCO lançait au Mali un vaste projet de lutte contre la traite des personnes en Afrique de l'Ouest, une exposition d'art contemporain, au Musée national de →

L'UNESCO met en ligne 4 études contre les discriminations



Soucieux de renforcer les capacités des États membres de l'UNESCO en matière de lutte contre le racisme, tout en rendant les résultats de la recherche accessibles à tous, le Secteur des sciences sociales et humaines (SHS) a lancé, il y a quelques mois, une série

de *Documents de discussion*, en partenariat avec la Coalition internationale des villes contre le racisme.

Les quatre premiers numéros de cette série sont désormais en ligne sur le site web de SHS. Ils visent à aider les municipalités à mieux formuler leurs politiques en matière de lutte contre les discriminations, tout en stimulant le débat sur les différents sujets traités.

Deux des études publiées ont été rédigées en français par des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal

(Canada) : le *Document de discussion n°1* intitulé « Lexique du racisme : définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes », et le *n°3* relatif aux « indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination ».

Les *Documents de discussion n°2* et *n°4* sont, quant à eux, disponibles anglais, et ont été réalisés par le Centre de recherche et de formation sur les droits humains et la démocratie de Gratz (Autriche). Il s'agit de deux

enquêtes sur les mesures prises par les municipalités et les recommandations formulées en faveur, d'une part, de davantage d'actions dans le combat contre le racisme à travers l'éducation, et, d'autre part, d'une plus grande vigilance contre le racisme. ¶

Pour télécharger ces études, merci de vous rendre sur le lien suivant :

www.unesco.org/shs/villescontreracisme

Pour se procurer les versions papiers, merci de contacter :

Jun Morohashi, j.morohashi@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 44 62

diale contre le racisme



© John Isaac / Onu Photo

➔ Bamako, a permis de sensibiliser 500 étudiants et professeurs d'universités aux nouvelles formes d'esclavage.

En 2007, en collaboration avec la Commission nationale du Mali pour l'UNESCO, une table ronde réunira divers acteurs de la société désireux de briser le tabou sur ce thème et d'asseoir, dans les sociétés africaines, une culture de la paix où chacun sera traité avec dignité et considération. Malgré les multiples campagnes de sensibilisation conduites depuis plusieurs années, la pratique de l'esclavage prend différents visages en Afrique, où certains considèrent que des jeunes sont encore « déportés » vers les pays développés.

Europe

Alors que la Coupe du monde de football de 2006 a montré que l'Allemagne est un pays ouvert et accueillant, la discrimination raciale y reste, comme dans beaucoup d'autres pays européens, une question

d'actualité. Des comportements discriminatoires continuent d'exister. Plusieurs centaines d'agressions racistes y sont ainsi commises chaque année.

Et si l'année 2006 a marqué une étape importante avec l'entrée en vigueur des directives européennes relatives à la lutte contre les discriminations, davantage d'initiatives, telle que l'élaboration des plans d'actions nationaux doivent suivre. Un plus important travail de sensibilisation de l'opinion publique, et plus particulièrement de la jeunesse, doit être réalisé.

Dans ce contexte, le choix de célébrer deux semaines nationales contre le racisme est un indicateur de la volonté du gouvernement allemand et des ONG d'intensifier leur lutte dans ce domaine. Une « semaine interculturelle », en septembre 2006, a ainsi été promue par la plupart des églises. La « semaine internationale contre le racisme », célébrée autour du 21 mars, s'organise, quant à elle, avec une quarantaine d'organisations, dont la Commission nationale allemande et le réseau allemand des Écoles associées de l'UNESCO qui diffuseront, à cette occasion, de manière mieux ciblée, le matériel d'informations mis à la disposition de tous par l'ONG allemande « Interkultureller Rat » et notamment une brochure de 80 pages, contenant des informations sur le racisme en Allemagne, présentant les meilleures pratiques pour le combattre, et des propositions pour traiter du sujet en classe. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Commission canadienne pour l'UNESCO : **Elisabeth Barot**, elisabeth.barot@unesco.ca

Commission allemande pour l'UNESCO : **Lutz Möller**, moeller@unesco.de

Bureau de l'UNESCO à Bamako : **Ali Daou**, a.daou@unesco.org

La Coalition européenne des villes contre le racisme réunie à Nuremberg

Le 30 janvier dernier, à Berlin (Allemagne), l'année 2007 a été proclamée « Année européenne de l'égalité des chances pour tous », à l'occasion du 1^{er} Sommet de l'égalité, durant lequel a été présentée la Coalition européenne des villes contre le racisme, qui rassemble aujourd'hui une soixantaine de municipalités à travers 14 pays. 2007 devrait donc voir se renforcer la coopération entre ce réseau de villes et les différentes instances européennes. C'est d'ailleurs, dans le contexte de la présidence allemande

de l'Union Européenne, que la ville de Nuremberg (siège du secrétariat de la Coalition européenne depuis sa création en 2004) accueillera la 1^{re} Conférence générale de cette Coalition, du 10 au 12 mai. Intitulée « Partager les compétences et renforcer les communautés : le rôle des villes dans le défi contre le racisme et les discriminations », cette conférence, co-organisée par l'UNESCO, rassemblera les villes membres de la Coalition et d'autres municipalités engagées dans ce défi, ainsi que divers acteurs de la société

civile. Outre un panel sur les recommandations aux autorités municipales afin de surmonter le racisme, plusieurs débats sont prévus sur différents thèmes allant des défis majeurs posés aux municipalités aux actions exemplaires en matière d'éducation, d'emploi, de logement et de santé, en passant par la manière de favoriser l'articulation de la coopération entre les niveaux local, national et européen, et la coopération avec les acteurs de la société civile. Les jeunes européens seront par

ailleurs invités à participer à un « Forum de la jeunesse ». À l'occasion de cette 1^{re} Conférence générale, les actions collectives proposées aux villes membres de la Coalition seront discutées, afin de renforcer les capacités du réseau en matière de communication et de recherche. Après l'adoption du projet de statuts de la Coalition européenne, un nouveau Comité directeur sera élu. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Jun Morohashi**, j.morohashi@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 44 62

Conférence internationale sur la sécurité humaine en Afrique



L'éducation et la promotion du rôle des femmes dans le développement font partie des priorités proposées pour l'Afrique.

Une 1^{re} session était consacrée à la présentation de leurs activités par les organisations intergouvernementales, telles que la CEDEAO, l'IGAD, le SADC, le NEPAD, les différentes agences des Nations Unies et le Réseau Sécurité Humaine. Lors d'une 2^e séance de travail, les ONG (WANEP, SAIIA, SAHRIT, SARPN, etc) devaient, à leur tour, rendre compte de leurs initiatives, tandis que la séance de clôture devait donner lieu à des présentations par le CODESRIA, l'Université pour la Paix, l'Institut des Futurs Africains, l'African Leadership Forum, et l'African Human Security Initiative (AHSI).

Comme c'est le cas dans chacune des conférences sur la sécurité humaine organisée par l'UNESCO, une étude consolidée sur les cadres éducatifs, éthiques et normatifs pour la promotion de la sécurité humaine en Afrique devait être largement débattue. Après avoir été amendée par les participants à la conférence de Pretoria, cette étude sera publiée, dans la collection lancée par l'UNESCO en 2004, et viendra s'ajouter à celles déjà parues sur l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie centrale, l'Asie de l'est, et les États arabes.

Dans leur rapport, Jackkie Cilliers, de l'ISS et Jo-Ansie van Wyk, de l'Université d'Afrique du Sud, entendaient proposer de retenir comme priorités pour l'Afrique : le renforcement des mécanismes pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits ; la promotion et la protection de la démocratie et des droits humains ; le développement de l'éducation et de la protection de la santé ; la promotion du rôle des femmes dans le développement économique et social ; le soutien aux capacités des États à maintenir la loi et l'ordre ; et, enfin, le suivi et le compte-rendu des activités des États. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Claudia Maresia**, peace&security@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 53

Des priorités pour le continent devaient être décidées, début mars 2007, à Pretoria (Afrique du Sud).

Une Conférence internationale organisée par l'UNESCO et l'Institut d'Études de sécurité (ISS), à Pretoria (Afrique du Sud), les 5 et 6 mars 2007, devait fournir, pour la première fois, une vue d'ensemble de toutes les activités en cours et à venir sur la sécurité humaine en Afrique, afin de décider des priorités pour cette région du monde. Présidée par Jakkie Cilliers, Directeur exécutif de l'ISS, et Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO chargé des sciences sociales et humaines, cette conférence réunissait des représentants des plus importants réseaux et initiatives engagés dans ce domaine.

OUTILS

Le site Internet du Réseau arabe UNESCO/ISESCO de recherche-action sur les droits économiques, sociaux et culturels (ARADESC) a été créé en 2006. Véritable instrument de travail, le site contient des documents sur les droits culturels et sur l'éducation et les droits humains. Le Réseau est composé d'institutions nationales de droits humains, d'associations, de Chaires UNESCO, d'universités et de centres de recherche (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). ¶ <http://www.unesco.ma/ARADESC> ¶

Prix de l'éducation aux droits de l'homme

Le Centre for Human Rights, de l'Université de Pretoria (Afrique du Sud), a été désigné lauréat 2006 du Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme. Deux Mentions d'honneur ont été attribuées, l'une au Master Européen en Droits de l'Homme et Démocratisation du Centre Intereuropéen pour les Droits de l'Homme et la Démocratisation situé à Venise (Italie), l'autre

au Festival du Film documentaire *One World International Human Rights* (République tchèque). La cérémonie de remise du Prix se tiendra à Pretoria le 21 mars 2007 à l'occasion de la Journée nationale des droits de l'Homme de l'Afrique du Sud. ¶ Pour plus d'informations : uphre@unesco.org **Site web :** www.unesco.org/human_rights

Jeunesse et SIDA : atelier au Burundi

Du 16 au 20 mars 2007, un atelier sous régional en faveur du renforcement des capacités de la jeunesse sur le VIH/SIDA, l'égalité des genres et les droits humains dans les pays des Grands Lacs (Burundi, République Démocratique du Congo et Rwanda) devait être organisé par l'UNESCO à Bujumbura (Burundi), en partenariat avec plusieurs agences des Nations Unies, le gouvernement du Burundi, et de très nombreuses organisations de jeunesse investies dans le combat pour les droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Ouverts aux représentants de ces organisations, mais aussi aux étudiants, aux jeunes affectés et/ou infectés par

le SIDA, et à ceux issus de groupes marginalisés, cet atelier devrait faciliter la mise en réseau des organisations des jeunes de la sous région et la création d'une plateforme d'actions sur le VIH, l'égalité des genres et les droits de humains. Il devrait ainsi contribuer à améliorer la prise de conscience et l'engagement des jeunes dans la réponse au VIH/SIDA, notamment en matière de prévention et de lutte contre les discriminations liées au virus. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : À Bujumbura : **Yvonne Matuturu**, y.matuturu@unesco.org, tél. : + 21 53 82/84 À Paris : **Aytin Taftali**, a.taftali@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 31



Siège de l'UNESCO. Conférence sur Lévinas.

1A 16/11/2006



Conférence-débat en Lettonie.

2A 16/11/2006



Concert pour la philosophie en Colombie.

3A 16/11/2006



Discussion informelle à Rabat.

4A 16/11/2006

Philosophons !

Ce dossier a été réalisé par
la Section sécurité humaine,
démocratie et philosophie.

Pour plus d'informations,
merci d'écrire à philosophy&human-sciences@unesco.org
Téléphone : +33 1 45 68 45 52
Site web : www.unesco.org/shs/philosophy

À l'origine de l'instauration d'une Journée mondiale de la philosophie, qui connaît chaque année un succès grandissant, l'UNESCO lance, ce 8 mars 2007, un appel pour la création d'un réseau mondial de femmes philosophes. Une initiative, parmi d'autres, qui révèle combien la philosophie saisie par l'UNESCO s'efforce de porter les grands enjeux du monde contemporain. Née d'une interrogation sur les conditions de possibilité de faire régner dans le monde, d'une manière durable, la paix et la sécurité, l'Organisation a en effet toujours entretenu des liens étroits avec la philosophie, non pas une philosophie spéculative ou normative, mais un questionnement critique qui permet de donner un sens à la vie et à l'action dans le contexte international.

Loin d'être exhaustif, ce dossier propose un aperçu d'une organisation qui, en apportant une réponse institutionnelle à une question philosophique, est, à bien des égards, une institution philosophique elle-même.

Histoire d'une institution philosophique

D'année en année, la philosophie *saisie* par l'UNESCO a permis d'insuffler une énergie et une visibilité renouvelées à la réflexion philosophique comme moyen d'être acteur, et non spectateur des transformations du monde contemporain.

En 1948, au lendemain des atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale, le philosophe Jacques Maritain, alors Président de la Délégation française à la Conférence de Mexico, souligne avec force l'intérêt stratégique d'un sursaut d'humanisme et de volontarisme contre l'extension du sentiment d'impuissance et la généralisation du fatalisme qui sévit à l'époque.

Quel peut être le rôle précis de l'UNESCO dans un tel contexte ?

Maritain ne cache pas sa gêne : comment ériger une pensée – c'est-à-dire une philosophie commune – quand les dissensions entre certains États sont criantes ? N'est-ce pas un projet, nourri de douces utopies, voué à sa perte ? Faut-il homogénéiser les différences culturelles, intellectuelles, politiques ? Peut-on ne pas en tenir compte ?

Il y a là un véritable dilemme des origines pour l'UNESCO. À ce titre, la mission philosophique de l'Organisation ne saurait se limiter à des constats analytiques théoriques. Sa raison d'être est l'action elle-même et la philosophie son essence.

Quelles sont les priorités de votre Chaire en faveur de la philosophie ? [Prof. Humberto Giannini, Chaire UNESCO de philosophie de l'Université de Chili \(Chili\)](#)

« La Chaire UNESCO de philosophie du Chili se propose de repositionner et de rendre visible la philosophie dans les dialogues sociaux du pays en incitant à la réflexion critique sur les problèmes contemporains. Nous estimons par ailleurs nécessaire de favoriser les relations de communication entre la philosophie issue du monde académique et les pratiques de l'enseignement de la philosophie dans l'espace scolaire. Pour ce faire, la Chaire projette d'élaborer et de mettre en œuvre un diplôme (*Postítulo*) destiné aux professeurs de philosophie de l'enseignement secondaire, et entend promouvoir un programme de philosophie pour les enfants, en formant des professeurs d'éducation de base ». ¶

Site web : www.uchile.cl/facultades/filosofia/frameset.htm

Comment ne pas rappeler, à cet égard, la dette importante de l'Organisation vis-à-vis de celle qui fonde la Division de la philosophie, en 1966, à la demande du Directeur général de l'époque, René Maheu ? À l'occasion du 20^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1968, Jeanne Hersch dirige, en effet, la publication d'un ouvrage fondamental, constituant un recueil de textes de toutes les traditions culturelles du monde : *Le Droit d'être un homme*.

Beaucoup a pu être écrit sur le système de valeurs « idéalistes » que représente l'Acte constitutif de l'UNESCO de 1945. Mais si ce système de valeurs a, durant près de 60 ans, subi des tensions et des remises en causes, ces dernières ont souvent été fructueuses pour l'essor de la pensée.

La philosophie est redevenue récemment une chair et un souffle pour l'Organisation et pour le public. Un moment symbolique illustre ce nouvel envol : la célébration de la Journée mondiale de la philosophie, dans plus d'une centaine d'États membres.

La diversité des manifestations qui rythment cette Journée est le reflet d'un désir de réflexion et de débats philosophiques véritables sur les sujets qui animent le monde contemporain : diversité culturelle, justice sociale, éthique, médias, démocratie, citoyenneté, etc. L'Homme – « ni ange, ni bête » comme le disait Pascal – n'est jamais autant lui-même que lors de ces moments partagés de disputes philosophiques où étudiants et « gens du métier » côtoient, dans un

même appétit critique et discursif, un public plus néophyte.

S'offrir au regard critique d'autrui : voilà qui constitue l'essence même de l'exercice philosophique, toujours à renouveler si l'on veut échapper à la fausse tranquillité d'un savoir qu'on imagine acquis éternellement.

De fait, la philosophie *saisie* par l'UNESCO a permis, d'année en année, d'insuffler une énergie et une visibilité renouvelées à la réflexion philosophique, telle une pièce de théâtre en plusieurs actes, constituée de différents moments indissociables les uns des autres.

Le tout premier moment est celui de l'espace : l'UNESCO, telle une *agora*, ou un *forum* contemporain, a ouvert grand ses portes afin de témoigner de la vitalité foisonnante de la réflexion philosophique, exercice exigeant mais aussi exaltant auquel chacun est vivement invité à participer.

Le deuxième moment, tout aussi fondamental, est celui de l'acceptation d'un « Dialogue » ouvert et généreux au sein même de l'espace dévolu à la philosophie, c'est à dire la lutte contre l'ignorance délibérée, dans laquelle se complaisent tous les dogmatiques qui voudraient encore nous faire croire, au nom d'une École ou d'une tradition, qu'ils détiennent non seulement la Vérité, mais plus encore la bonne →

La philosophie voulue par l'UNESCO n'a rien à voir avec un agrégat de savoirs assésés à un auditoire méprisé car tenu pour « inférieur ».

→ méthode de vérification des connaissances. Ce deuxième moment est bien celui de l'accueil du dialogue, de la discussion, de l'échange, voire de la polémique, et de la joute, comme autant de moments clés dans la présentation et le développement des notions et des concepts philosophiques.

Le troisième moment crucial est celui de l'enseignement, c'est à dire l'instance dans laquelle la philosophie peut jouer son rôle le plus « essentiel » mais aussi le plus « risqué ». Essentiel, dans la mesure où l'enseignement de la philosophie demeure un des ressorts clés de la formation de la faculté de juger et, par conséquent, du discernement éthique. Risqué, car au vu des mutations d'une actualité chaque jour plus chargée à la fois d'Histoire et de spiritualité, l'enseignement ne peut plus prétendre boucler toutes les boucles, car nous sommes tous les témoins d'une « accélération du temps » (temps politique, temps religieux, temps social, et donc temps éducatif et pédagogique, etc.), qui peut parfois confiner à l'hystérie, en assignant toujours plus d'exigences au progrès technologique, en démultipliant toujours davantage le flot confus d'informations déversées chaque jour. Cette dernière est anti-philosophique dans la mesure où réfléchir, c'est réfléchir d'abord en soi-même avant de s'exposer au regard d'autrui, et ces exercices requièrent patience, temps et autocritique.

La philosophie, ne l'oublions jamais, est « critique » au sens grec du terme : elle doit toujours être un travail de « tri », de sélection réfléchie et en un sens de filtrage des informations brutes. Être informé, ce n'est pas être formé. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO est en train d'élaborer le 1^{er} état des lieux de l'enseignement de la philosophie dans le monde, qui devrait permettre de fournir des orientations et des recommandations issues d'une vision globale des acquis, mais aussi des lacunes existantes dans ce domaine.

Quelles sont les priorités de votre Chaire en faveur de la philosophie ? Prof. In-Suk Cha, Chaire UNESCO de philosophie de l'Université nationale de Séoul (République de Corée) « Établi en 1995, dans le cadre du programme de l'UNESCO en faveur de la philosophie et de la démocratie, le Réseau Asie-Pacifique d'éducation à la philosophie pour la démocratie (APPEND) a la capacité d'aider à l'élaboration de cursus transculturels types, de textes et de matériaux pour l'éducation à la démocratie à chaque niveau des divers systèmes scolaires de la région. » ¶

Or, nous ne saurions à l'UNESCO ne pas tenter de répondre à la question : Qu'est-ce qu'une vie digne d'être vécue ? Et cela, aussi bien en terme de droits, et en premier lieu de droit à l'éducation, qu'en termes d'appui à ce qu'entreprennent les États au niveau multilatéral, et surtout les sociétés civiles, pour nous empêcher de sombrer dans l'acceptation résignée et impuissante de fatalités, quelquefois imposées à des continents ou à des peuples entiers.

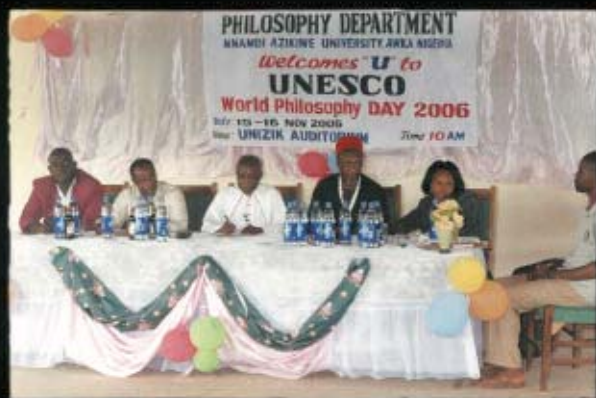
Ces trois moments philosophiques reflètent que l'UNESCO n'est pas ici, ni là, pour faire simplement acte de reconnaissance formelle de l'importance de la philosophie et se cantonner à un rôle de faire-valoir discret. Le cadre dans lequel ces efforts s'insèrent est d'ailleurs celui de la Stratégie intersectorielle de l'UNESCO concernant la philosophie, adoptée par le Conseil exécutif en 2005.

La philosophie voulue et soutenue par l'UNESCO n'a rien à voir avec un agrégat de savoirs assénés à un auditoire méprisé car tenu pour « inférieur ». Bien au contraire. Pour l'UNESCO, la philosophie est un moyen de décrypter les grands enjeux contemporains – en sachant que derrière le « contemporain » il y a bien souvent des éléments anciens –, ou tout du moins de ne pas rester passif face à eux. Un moyen d'être acteur, et non spectateur. ¶

Moufida Goucha, Chef de la Section sécurité humaine, démocratie et philosophie

La philosophie en fête

Compte-rendu en quelques images de la Journée mondiale de la philosophie 2006, alors que celle de 2007 se prépare déjà, notamment en Turquie, pays qui accueillera l'événement phare de la prochaine édition.



Conférence-débat au Nigéria.

5A

16/11/2006

6A

16/11/2006

« La philosophie doit nous aider à réfléchir sur les questions »

À l'origine de l'instauration d'une Journée mondiale de la philosophie, célébrée chaque 3^e jeudi du mois de novembre, le Maroc a organisé l'événement « phare » de l'édition 2006. Déléguée permanente du Royaume auprès de l'UNESCO, Son Excellence Mme Aziza Bennani rappelle l'importance cruciale d'ouvrir la réflexion philosophique au plus large public possible.

Au lendemain de la célébration de la Journée mondiale de la philosophie 2006 au Maroc, quel est votre sentiment sur l'impact de cet événement au niveau national et international ?

Cette célébration n'a pas été pour le Maroc une simple réponse festive à une commémoration mondiale. En effet, cette Journée mondiale a constitué une réponse à un besoin ressenti par le Maroc et une formidable occasion de sensibiliser un large public à l'importance de la philosophie. Plus particulièrement, la célébration à Rabat s'insérait certes dans le cadre d'une réflexion de chercheurs dans le contexte marocain, mais aussi dans celui d'une volonté de redynamiser l'enseignement philosophique au Maroc, lui donner un élan nouveau. C'est là un projet déjà très avancé aujourd'hui. Par ailleurs, actuellement au Maroc, la philosophie s'inscrit dans un rôle d'accompagnement du choix sociétal et politique fait par le pays. Les liens profonds entre philosophie et démocratie, philosophie et droit doivent en effet toujours être rappelés et renforcés. L'intérêt national du Maroc rejoint ainsi pleinement les préoccupations majeures de l'UNESCO et de la communauté internationale. L'une des grandes forces de la Journée mondiale célébrée à Rabat a été de mobiliser plus d'un millier d'étudiants, préparés et assidus, venus de toutes les régions du pays, d'assurer la présence marquée d'un grand nombre de médias. L'hommage à Mohammed Abed Jabri à cette occasion a mis quant à lui en

relief l'apport conséquent de la philosophie arabo-musulmane dans la réflexion sur des thèmes majeurs pour l'humanité. L'hommage posthume à Hannah Arendt a mis l'accent sur l'apport de la philosophie à la réflexion sur la modernité. Cette Journée a établi ainsi, à mes yeux, un équilibre réussi entre Orient/Occident, Hommes/Femmes, réflexion passée/réflexion présente à travers la large gamme de thèmes abordés dans le programme, en réitérant sans cesse la nécessité pour cette discipline d'être plus que jamais un guide vers l'action et ne pas se cantonner à la réflexion fermée. Bref, elle a constitué un merveilleux espace de réflexion, de dialogue et d'échanges.

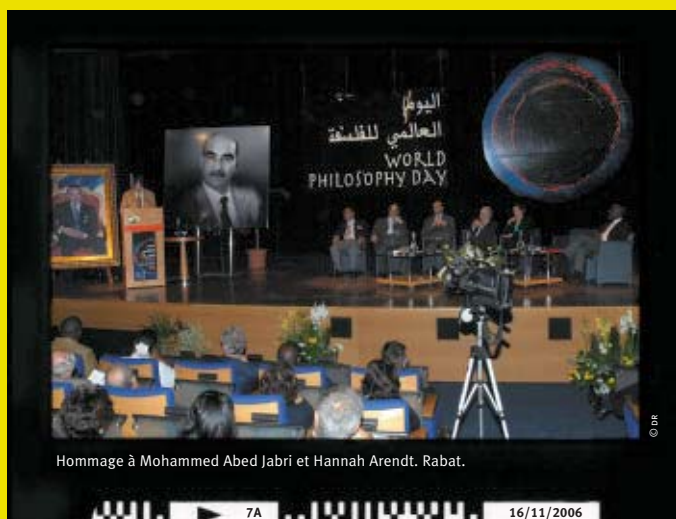
À l'occasion de la Journée des femmes, le 8 mars 2007, l'UNESCO prend l'initiative de créer le premier réseau international de femmes philosophes. Que vous inspire cette initiative ?

J'ai depuis toujours milité pour la construction de réseaux, regroupant des personnes engagées et mobilisées en faveur de l'égalité, la paix, l'éducation à la paix, l'acceptation de l'Autre dans toutes les régions du monde. Cette dynamique est en effet à mon sens tout ce qui fait la profondeur de l'humain et ce qui doit orienter l'ensemble des mécanismes et des décisions de l'UNESCO quand elle met en œuvre ses projets et ses activités. Si un tel Réseau doit voir le jour, je souhaiterais vivement qu'il ne soit pas une simple structure limitant les femmes philosophes à l'expression de revendications purement identitaires.

La philosophie n'a pas de sexe ! C'est pourquoi il s'agit d'encourager une initiative qui en appellerait aux femmes philosophes, de tous pays, collaborant bien entendu avec leurs homologues masculins, et engagées avec conviction dans la réflexion sur les grands défis et les grandes questions qui préoccupent l'humanité, ainsi que sur la recherche et la construction de la paix. ➔



© DR



Hommage à Mohammed Abed Jabri et Hannah Arendt. Rabat.

Quelles sont les priorités de votre Chaire en faveur de la philosophie ? Jacques Poulain, Chaire UNESCO de philosophie de la culture et des institutions, Paris 8 (France)

« Notre priorité est de promouvoir le dialogue universitaire, critique et philosophique dans le dialogue inter et transculturel, et d'instituer ce dialogue en créant une Université européenne de la culture rassemblant les différentes disciplines de la philosophie, des lettres, des arts et de l'esthétique, et de la communication. Elle est aussi d'instituer une Université latino-américaine de la culture en collaboration avec les universités latino-américaines. » ¶

d'actualité »

➔ **Le Royaume du Maroc a été à l'initiative du projet visant à la réalisation, par l'UNESCO, du 1^{er} état des lieux sur l'enseignement de la philosophie dans le monde qui sera rendu public à l'automne 2007. Quels enjeux recouvre cette étude ?**

Je me réjouis de la nouvelle et de la contribution du Maroc dans ce domaine et je voudrais saisir l'occasion pour féliciter chaleureusement le Secteur des Sciences sociales et humaines pour la façon avec laquelle il a mené à bien ce projet d'envergure et de rappeler à quel point le processus d'élaboration de la Stratégie intersectorielle concernant la philosophie, qui a initié ce projet d'Étude, a constitué un véritable modèle de coopération et de synergie entre Délégations permanentes, Commissions nationales et Secrétariat de l'UNESCO. L'éducation a en effet un rôle plus que fondamental non seulement en matière d'instruction, d'information, de pédagogie, mais aussi et surtout en matière de formation du citoyen au niveau national et du citoyen du monde. L'éducation philosophique peut en effet contribuer à cela. La philosophie est à la fois une attitude, une exigence permettant de réfléchir sur les défis de notre monde mais elle est également, et peut-être avant tout, une barrière essentielle contre tout ce qui repose sur l'obscurantisme, l'exclusion de l'Autre, quelles qu'en soit les formes. La philosophie est en outre un véritable canal de diffusion des valeurs universelles et du « vivre ensemble ». C'est aussi dans cette perspective que les Chaires UNESCO ont un rôle fondamental à jouer. Je me réjouis d'ailleurs de l'établissement prochain d'une Chaire UNESCO de philosophie au Maroc.

Je me réjouis également tout particulièrement de la coïncidence très heureuse de ce projet institutionnel marocain avec le travail actuellement mené par le Secteur des Sciences sociales et humaines dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie intersectorielle de l'UNESCO concernant la philosophie, et notamment l'étude sur l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie dans le monde, dont nous attendons beaucoup.

Quel appel souhaiteriez-vous lancer à l'attention des philosophes ?

Tout d'abord, on ne saurait insister suffisamment sur l'importance pour la philosophie d'œuvrer pour ne pas être fermée sur elle-même, limitée à un cénacle de spécialistes, mais qu'elle s'ouvre au public le plus large. C'est de la sorte qu'elle peut s'acquitter de son rôle pour contribuer à l'éveil de la réflexion critique chez les personnes, leur apprendre à structurer leur pensée...

Par ailleurs, je voudrais souligner que face à la déferlante d'images que nous subissons dans notre quotidien et dont nous sommes souvent de simples récepteurs, et qui restent trop souvent non interrogées, les philosophes devraient contribuer à nous aider à décoder ces images, à les comprendre, à comprendre notre environnement, à comprendre l'altérité...

Enfin, je voudrais mettre particulièrement en avant le lien consubstantiel qui existe entre philosophie, démocratie et paix.



La philosophie peut et doit nous aider à réfléchir sur des questions d'actualité. L'UNESCO est bien placée, je crois, pour accompagner les philosophes dans ce travail essentiel. La paix n'est pas un état naturel, l'homme étant plus enclin à la compétition, qui peut parfois dégénérer en conflit. Mais, c'est justement parce que la paix n'est pas une donnée innée chez la personne humaine, qu'elle est une attente, une voix, un chemin, un horizon toujours à rechercher et à poursuivre. C'est par la raison, l'esprit critique et le droit que l'homme peut tendre vers la paix.

Quelles sont vos citations philosophiques préférées ?

D'aucuns ont dit que notre civilisation sait faire la guerre, mais ne sait plus faire la paix. Cette vision fataliste que je ne partage nullement, m'amène à citer une phrase de Voltaire dans son *Poème sur la loi naturelle* : « le premier des devoirs est d'être juste, et le premier des biens est la paix de nos coeurs. » À mes yeux, le premier devoir de l'être humain est celui de la recherche de la paix comme impératif moral de notre raison. Comment ne pas évoquer ici l'apport considérable d'Averroès dans la réflexion sur la raison, ou encore Kant qui nous exhorte à « rechercher la paix ». Du fait de sa mission, l'UNESCO a toute sa place dans ce travail de recherche de la paix ; cette quête est même sa raison d'être profonde. Le Plan d'Action et les Recommandations du Groupe de Haut Niveau des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations peuvent à cet égard constituer une plateforme extraordinaire pour poursuivre cette dynamique globale en faveur de la paix. Albert Camus déclarait que « La paix est le seul combat qui vaille d'être mené », L'UNESCO mène aussi cette lutte et se doit d'intensifier ses efforts pour contribuer à la construction de la paix.

J'ajouterais enfin la notion clé d'Amour du prochain, en citant Ibn Arabî qui a dit : « Je crois en la religion de l'Amour, où que se dirigent ses caravanes, car l'Amour est ma Religion et ma Foi ». Puisse cette maxime régir toujours les rapports humains. Savoir, raison, dialogue et amour : l'UNESCO a fort à faire dans ce domaine, en faisant appel à toutes les volontés qui, de par le monde, s'engagent et se mobilisent en faveur de l'édification de la paix. ¶

Propos recueillis par **Moufida Goucha, Feriel Ait-Ouyahia et Arnaud Drouet.**



Dialogue Asie/Monde arabe. Rabat.

9A

17/11/2006



À gauche, le philosophe Semou Pathe Gueye. Rabat.

10A

16/11/2006

Dialogue entre l'Asie et le Monde arabe

Contribuant à l'action de l'UNESCO en faveur du « Dialogue des civilisations entre les peuples et les cultures », le Secteur des sciences sociales et humaines organise des « Dialogues philosophiques interrégionaux », qui favorisent l'échange entre des philosophes issus, d'une part, d'Amérique latine et d'Afrique, et, d'autre part, d'Asie et du Monde arabe.

Alors qu'une session du Dialogue philosophique interrégional Afrique-Amérique latine se tiendra, en mai 2007, à Luanda (Angola), des philosophes d'Asie et du Monde arabe se sont retrouvés, les 17 et 18 novembre dernier, à Rabat, pour prolonger un autre Dialogue initié entre ces deux régions du monde.

Sous le titre « Rencontres de l'Asie et du Monde arabe avec la modernité », cet échange entre philosophes de traditions et d'aires culturelles très différentes s'inscrivait, notamment, dans la préparation du prochain Congrès mondial de philosophie, qui se tiendra, en 2008, à Séoul (République de Corée).

Articulé autour de 3 thèmes spécifiques (« Les défis de la mondialisation face à la philosophie et la démocratie » ; « La philosophie face aux défis de la technologie moderne » ; « Les rôles de la philosophie dans la guerre et la paix »), il a permis d'interroger les différentes attitudes observées, tant en Asie que dans le Monde arabe, vis-à-vis de la modernisation. Plusieurs participants invitant à réfléchir à une post-modernité à visage humain.

Le binôme « modernité/tradition », et les éventuels déséquilibres entre les deux, à l'ère de la mondialisation et de la prégnance technologique, a en effet suscité de nombreuses remarques, tandis que s'ex-

primait également la préoccupation de voir s'installer un dialogue authentique entre ces deux régions, sans que le centre ne soit nécessairement l'Occident. Les participants à ces rencontres ont surtout invité à un double travail sur la tradition et sur la modernité elle-même, en reposant la question de ce qui fait nos différences, en réinventant des communautés perdues, en réinterrogeant le « religieux », en retrouvant le fond commun entre les trois monothéismes, en reconstituant l'archive de la mémoire, etc.

Dans chacun des 3 groupes de travail mis en place, des recommandations ont été formulées.

Sur « Les défis de la globalisation face à la philosophie et la démocratie », la nécessité de disposer de balises pour définir les termes étudiés, notamment la mondialisation, a été mise en avant. La prédominance de l'économique dans le processus de mondialisation a également été soulignée. S'interrogeant sur le rôle que peut jouer la philosophie dans ce contexte, les participants ont reconnu la disparité de la situation philosophique entre leurs régions : bouddhisme et confucianisme en Asie/philosophie médiévale dans le Monde arabe, mais aussi généralisation des traductions de la philosophie contemporaine de Foucault, Sartre ou encore Heidegger, dans certains pays, tels que l'Égypte, le Japon, le Maroc, la Thaïlande ou la Tunisie.

Si certains ont exprimé l'idée que le moment démocratique d'un régime par le peuple, pour le peuple, de la culture du débat et de la délibération est à mettre en œuvre, d'autres ont insisté sur la nécessité d'étudier et d'évaluer la prégnance du phénomène religieux dans le domaine démocratique. Une autre réflexion fondamentale a été longuement pesée : « Comment inscrire profondément et durable- ➔

Engagé au Chili en 2005, le Dialogue interrégional Afrique/ Amérique latine se poursuit en Angola, du 21 au 23 mai 2007.

Quelles sont les priorités de votre Chaire en faveur de la philosophie ? **Prof. Josiane Boulad-Ayoub, Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique de l'Université du Québec à Montréal (Canada)** « Nous visons à constituer un pôle d'excellence de la philosophie vivante. Nous essayons de confronter la rigueur de la réflexion philosophique aux problèmes du monde actuel, et de la rendre accessible au plus grand nombre. Nous nous voulons un élément essentiel de la sensibilisation aux valeurs de la démocratie et à la culture de la paix, tout en acceptant le pluralisme des références et des écoles et en cherchant le dialogue au-delà de toutes les frontières. » ¶

Site web : www.unesco.chaiephilo.uqam.ca



Débat dans une école au Népal.

→ ment la démocratie dans nos sociétés ? » Différents moyens ont pu être appuyés : le recours à des critères de participation, de transparence, lutte contre la précarité et exigence d'un minimum de sécurité... Si plusieurs intervenants ont invité à sonder la notion même de « citoyenneté », l'insistance a surtout porté sur le travail éducatif, en particulier s'agissant des tragédies qui touchent la condition féminine, aussi bien en Asie que dans le monde arabo-musulman.

Sur le thème de « La philosophie face aux défis de la technologie moderne », plusieurs propositions ont également été formulées, essentiellement relatives aux possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour favoriser le partage des idées, et stimuler les échanges et les discussions entre les deux régions, notamment à travers un « Forum de jeunes » utilisant les technologies liées à l'Internet. Le projet d'une « bibliothèque digitale de philosophie » a même été présenté à l'UNESCO, qui étudie actuellement en détails la possibilité technique et conceptuelle de sa mise en œuvre, tandis que la création d'une « Université ouverte pour le dialogue philosophique », avec un doyen de chacune des deux régions, était également suggérée et un comité directeur aussitôt proposé pour mener à bien ce projet et lancer une étude de faisabilité.

Sur « Les rôles de la philosophie et du dialogue dans la guerre et la paix » plusieurs questions ont été soulevées, au premier rang desquelles : Quelle philosophie invoquer quand il s'agit d'étudier et de comprendre la guerre et la paix ? Et : Pourquoi avons-nous besoin de la philosophie dans cette situation ? Si la dimension pratique de la philosophie, y compris l'esthétique, a été mise en relief dans l'Antiquité, tant dans le Monde arabe qu'en Asie, les participants sont convenus que cette dimension tend à être marginalisée à l'époque moderne. Selon plusieurs d'entre eux, il convient aujourd'hui de revivifier cette méthode d'enquête, de questionnement et de dialogue.

Venus d'Asie ou du Monde arabe, les philosophes qui participaient à ces rencontres ont tenu à rappeler que si les philosophes ne sont pas des hommes politiques en position de pouvoir, ils ont la possibi-

lité de s'élever contre l'injustice en s'adressant aux puissants et en leur rappelant leur responsabilités. À cet égard, il leur paraît nécessaire d'œuvrer à une plus grande institutionnalisation de la philosophie. Les participants ont ainsi appelé à une philosophie publique, une philosophie des civilisations et à une relecture des autres disciplines (philosophie de l'histoire, philosophie du droit, etc.).

L'ensemble des résultats de leurs travaux fera l'objet de trois publications distinctes sur la base des recommandations faites par les participants, ainsi que des contributions supplémentaires reçues de philosophes asiatiques et arabes. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Moufida Goucha, m.goucha@unesco.org, Tél. : +33 1 45 68 45 52

Quelles sont les priorités de votre Chaire en faveur de la philosophie ? **Prof. Joanna Kuçuradi, Chaire UNESCO en philosophie de l'Université Hacettepe (Turquie)** « Le

travail de la Chaire s'est concentré sur la promotion d'une philosophie s'efforçant d'éclairer les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans la vie, principalement les problèmes conceptuels et éthiques liés aux droits humains. Nous l'avons fait en instaurant des programmes de Master et, plus tard, de Doctorat en droits de l'Homme, en assurant des cycles de formation en droits humains des personnels de sécurité et d'autres groupes cibles, ainsi qu'en organisant des conférences philosophiques nationales et internationales sur des droits humains, donc nous publions les actes. » ¶

Pour aller plus loin

À LIRE

Qu'est-ce que la philosophie ?

Gilles Deleuze et Félix Guattari.
224 p., UNESCO/Éditions de Minuit, 1997.
ISBN 92-3-603338-5
(uniquement en français)

La Raison puérile : Philosopher avec les enfants ?

Geneviève Gilles. Préface de Michel Onfray.
403 p., Éditions Labor / Université populaire de Caen, 2006.
ISBN 2-8040-2376-1
(uniquement en français)



La Philosophie saisie par l'UNESCO

Patrice Vermeren.
160 p., UNESCO, 2003.
SHS/2003/PI/H/1
(uniquement en français)



Vocabulaire européen des philosophies : Dictionnaire des intraduisibles.

Sous la direction de Barbara Cassin.
1532 p., Éditions Seuil / Le Robert, 2004.
ISBN 2.020370308
(uniquement en français)

JOURNÉES DE LA PHILOSOPHIE

Chaque année, les débats organisés dans le cadre de la Journée mondiale de la philosophie sont publiés sous la forme de livrets, disponibles auprès de la Section sécurité humaine, philosophie et démocratie, sur simple demande à l'adresse suivante : philosophy&human-sciences@unesco.org ou par téléphone au +33 (0)1 45 68 38 32.

Ci-dessous une sélection de quelques livrets parus :



Comment philosopher en Afrique aujourd'hui ?

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2004, livret n°2

Diagne, Souleymane
Bachir; Bolívar, Faubert;
Diagne, Ramatoulaye;
Douailler, Stéphane;
Emongo, Lomomba.
129 p., UNESCO, 2006.
(uniquement en français)

Existe-t-il une philosophie latino-américaine ?

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2004, livret n°5

Brondino, Laura; Dávila, Jorge; Jaramillo-Mahut, Mónica; Roig, Arturo
Andrés; Tatián, Diego;
Vermeren, Patrice.
129 p., UNESCO, 2006.
(uniquement en français)

Justice globale : la philosophie face aux questions du XXI^e siècle.

Actes de la Journée de la philosophie à l'unesco 2003, livret n°6

Kemp, Peter; Ferrari, Jean;
Kaltchev, Ivan; Kuçuradi, Ioanna; McBride, William L.
64 p., UNESCO, 2005.
(uniquement en français)

Monde arabe et Monde occidental: un dialogue philosophique par une approche transculturelle. Transcender les cultures.

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2003 livret n°3

Botbol-Baum, Mylène;
Herra, Rafael Angel;
Lalèyê, Isiaka Prosper;
Trottmann, Christian;
Sandkühler, Hans Jörg;
Wahba, Mourad
102 p., UNESCO, 2005.
(uniquement en français)

Philosophie, science et éthique

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2002, livret n°8

Dupuy, Jean Pierre;
Hountondji, Paulin J. ;
Rouanet, Sergio Paulo;
Scarantino, Luca M.
79 p., UNESCO, 2004.
(uniquement en français)

La philosophie et la protection des droits humains

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2004, livret n°6

Baser, Murat; Kuçuradi, Ioanna; Lenk, Hans; Turan, Selçuk.

74 p., UNESCO, 2006.
(uniquement en français)

Philosophie et libération des femmes

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2004, livret n°3

Auffret, Séverine; Dorlin, Elsa; Leclerc, Annie;
Orsoni, Paule.

43 p., UNESCO, 2006.
(uniquement en français)

Philosophie et savoirs

Actes de la Journée de la philosophie à l'UNESCO 2002, livret n°11

Debru, Claude; Malolo Dissakè, Emmanuel;
Picavet, Emmanuel.
74 p., UNESCO, 2004.
(uniquement en français)

OUTILS

La Stratégie de l'UNESCO concernant la philosophie.

En 2005, pour la première fois de son histoire, l'UNESCO s'est dotée d'une Stratégie intersectorielle concernant la philosophie.

Cette Stratégie décrit les principaux volets de l'action de l'UNESCO dans le domaine de la philosophie, à savoir : la philosophie face aux problèmes mondiaux (I), l'enseignement de la philosophie dans le monde (II) et la



promotion de la pensée et de la recherche philosophiques (III). ¶

Pour se procurer ce document (disponible en français et en anglais), merci de contacter : **Fériel Ait-Ouyahia**, f.ait-ouyahia@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 12

OUTILS

Le dernier numéro de la revue Diogène vient de paraître en français.

Comprenant un dossier sur le thème « D'un monde à l'autre », le n°216 de la revue *Diogène* rassemble les principales contributions au séminaire sur Jean-Paul Sartre et Simone

de Beauvoir organisé en 2006 à la Maison de l'UNESCO, à Paris. Fondée en 1952, cette revue interdisciplinaire est publiée par le Conseil national de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH), Organisation Non Gouvernementale, qui, avec le soutien financier de l'UNESCO, fédère plusieurs centaines d'organisations

scientifiques œuvrant,



au niveau international, dans le domaine de la philosophie, des sciences humaines et des disciplines connexes. ¶

Diogène n°216, 12 €
128 p., cipsh, 2007.
ISBN 2130557325

Pour plus d'informations, merci de consulter le site web : www.unesco.org/cipsh/fre/diogene.htm

L'UNESCO contribue à la relecture des DRSP sous l'angle des droits humains

Après que le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme a formulé des lignes directrices, d'une part sur les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP) et les droits humains, et, d'autre part, sur les effets des ajustements structurels et de la dette étrangère sur les droits humains, l'UNESCO met en place un groupe de travail pour assister les États membres dans leurs négociations avec les bailleurs de fonds.

Le dispositif des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP), mis en place en septembre 1999 par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, constitue, aujourd'hui, le cadre de référence de près de 60 pays les moins avancés, et leur stratégie nationale, fondatrice de toute construction sociale.

Initialement, ces DRSP avaient été conçus pour décrire les politiques et les programmes macroéconomiques, structurels et sociaux qu'un pays devait mettre en œuvre, pendant

plusieurs années, pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté, en exposant les besoins de financement extérieur et les sources de financement connexes.

Dans le cadre de sa contribution au premier des Objectifs du Millénaire pour le développement visant à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO met en place un groupe de travail constitué d'experts internationaux pour le développement de normes minimales pour les DRSP, relus à la lumière des droits humains, afin qu'elles constituent un outil d'aide à la décision dans les négociations de fonds.

La première réunion de ce groupe de travail devait se tenir au siège de l'UNESCO, à Paris, les 19 et 20 mars 2007, avec la participation de deux experts indépendants du HCDH.

Le but de cette réunion était de définir des normes minimales en deçà desquelles les droits humains seraient compromis. Ces normes pourraient alors être utilisées par les gouvernements garants des droits de leurs populations, dans la conduite de leurs négociations avec les bailleurs de fonds.



L'UNESCO veut aider ses États membres à négocier des cadres de réduction de la pauvreté plus humains.

Cette action vise à assister les États membres dans l'élaboration de la seconde génération de DRSP, afin que ce dispositif soit le plus participatif et le plus distributif possible et prenne en compte les droits des plus démunis et de ceux exclus du processus de participation sociale. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Chifa Tekaya**, c.tekaya@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 47 20 Site web : www.unesco.org/shs/poverty

Forum indien pour les radios communautaires

À la suite d'une décision du Gouvernement indien permettant la diffusion des radios communautaires, l'UNESCO a organisé, en Inde, début février 2007, un forum qui a réuni plus de 200 participants afin d'encourager la création de ce type de média. Une consultation nationale, à destination des opérateurs désireux de créer ou ayant déjà créé une radio communautaire, devait par ailleurs être menée dans la 1^{re} semaine de mars, en partenariat avec le ministère indien de l'Information et de l'Audiovisuel et d'autres agences des Nations Unies. ¶

Autonomiser les adolescentes en Asie du Sud

Dans le cadre du projet pilote « Rompre le cercle vicieux de la pauvreté des femmes – autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de transformation sociale en Asie du Sud », l'UNESCO coopère, depuis 2003, avec des organisations locales de jeunes. En y employant une approche originale, l'UNESCO souhaite créer un mécanisme de réflexion permettant d'évaluer l'avancement des projets du point de vue de leurs bénéficiaires, et contribuer, ainsi, au renforcement des capacités des organisations de jeunesse actives dans le développement social. ¶

Conférence africaine sur le VIH/SIDA

Dans le cadre du projet transversal de l'UNESCO – Universités Solidaires (UNISOL), la 4^e Conférence africaine sur les aspects sociaux du VIH/SIDA aura lieu à Kisumu (Kenya), du 29 avril au 4 mai 2007, en collaboration avec l'Alliance pour la recherche sur les aspects sociaux du SIDA (SAHARA). L'objectif : Partager les informations et les bonnes pratiques sur les aspects sociaux du VIH/SIDA, en insistant sur les innovations dans l'accès à la prévention, aux soins, et aux soutiens socio-économiques des personnes touchées par le virus. ¶

Atelier argentin sur les politiques publiques

À l'instar des consultations nationales organisées en Afrique sub-saharienne sur la pauvreté saisie par les droits humains, une consultation nationale a eu lieu à Buenos Aires (Argentine), les 12 et 13 décembre 2006, qui a réuni plus de 200 personnes. En collaboration avec l'Université nationale « Tres de Febrero » et le ministère de la Justice et des Droits Humains argentin, un séminaire, cinq panels et deux ateliers ont permis d'aborder la relation entre pauvreté et droits humains, notamment sous l'aspect de la responsabilité des politiques publiques. ¶

Migrations internationales, développement urbain, demande de participation des populations à l'élaboration des politiques publiques... **Les réalités du monde contemporain ne cessent d'évoluer.** En soutenant la recherche en sciences sociales et en s'efforçant d'en partager les résultats avec le plus grand nombre, **l'UNESCO contribue à aider la communauté internationale à mieux comprendre ces réalités afin de mieux répondre aux défis** qu'elles posent. À travers le Secteur des sciences sociales et humaines (SHS), **l'Organisation a par ailleurs la responsabilité de coordonner le seul programme des Nations Unies sur la gestion des transformations sociales** (le programme MOST) et s'emploie particulièrement, dans ce cadre, à resserrer les liens entre les chercheurs et la communauté des décideurs au sens large.

Les défis des migrations africaines

par Babacar Sall

Alors que le Conseil exécutif de l'UNESCO doit examiner, en avril, les premières propositions du groupe de travail sur « les migrations africaines et le développement », SHS Regards ouvre ses colonnes à Babacar Sall, écrivain, directeur de collections aux éditions L'Harmattan, et enseignant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), à Paris (France).

Les migrations africaines font aujourd'hui la une des médias internationaux. Les tentatives désespérées de jeunes Africains d'entrer clandestinement en Europe, que ce soit aux Canaries ou à la frontière des enclaves espagnoles au Maroc, illustrent les tragédies humaines qui accompagnent les flux migratoires contemporains.

S'il est urgent d'améliorer le sort des ces jeunes clandestins, il importe de prendre en compte les migrations africaines dans leur ensemble et de ne pas les réduire à ces événements dramatiques. La mobilité humaine est en effet une constante de l'histoire du continent et se caractérise, dans le contexte actuel de mondialisation, par une complexité croissante.

Briser les idées reçues

Contrairement aux idées reçues, les migrants africains ne sont pas toujours pauvres et sans formation. La nature des populations migrantes a en effet beaucoup changé : elles sont devenues plus urbaines que rurales et se composent en particulier de jeunes disposant d'un niveau supérieur d'instruction. Bien formés, dynamiques, mais frustrés des opportunités disponibles en Afrique, ces jeunes tentent de partir à l'étranger.

Si les systèmes éducatifs africains doivent être soutenus, notamment en termes de formations professionnelles adaptées aux réalités économiques locales, il est illusoire de penser que leur amélioration

– et, de façon plus générale, le développement du continent – permettront de réduire à court terme la pression migratoire. Et ce d'autant que les difficultés que connaissent des pays d'accueil africains traditionnels, comme le Gabon, la Côte d'Ivoire ou la République Démocratique du Congo, ont abouti à rediriger partiellement les flux vers l'Europe.

Une autre idée reçue voudrait que les migrants ne s'aventurent à l'étranger que parce qu'ils ignorent les risques auxquels ils s'exposent. Mais les candidats au départ ont accès aux médias et à l'internet ; ils ont des connaissances qui ont déjà tenté leur chance et qui les informent des dures réalités migratoires. Ils savent donc qu'ils risquent la mort. Cela est encore plus clair lorsqu'on sait que les clandestins ont souvent derrière eux plusieurs tentatives de gagner l'Europe.

Repenser la coopération

En dépit des contrôles aux frontières renforcés et des pertes quotidiennes en vies humaines, la volonté de partir demeure. Derrière ce phénomène, il y a des économies familiales mobilisées pour financer le coût très élevé du voyage. La migration de travail apparaît donc à la fois comme un défi personnel pour ces jeunes et comme un investissement collectif. Ajoutons que si les migrants partent, c'est également parce qu'ils sont attendus : il y a en Europe une demande pour la main d'œuvre flexible et bon marché et, à cet égard, c'est autant l'Europe que l'Afrique qui a besoin de ces flux migratoires.

La réponse à ces défis passe donc par une remise en cause de la logique sécuritaire qui privilégie la surveillance des frontières. Il est devenu évident que ces mesures ne parviennent pas à juguler les flux et qu'elles incitent les migrants à prendre encore davantage de risques. La réponse aux phénomènes des migrations africaines est contenue dans son problème : il y a urgence à redéfinir les politiques de développement et de coopération entre le Nord et le Sud. ¶



© D. Evans / UNESCO

Frustrés des opportunités disponibles en Afrique, de plus en plus de jeunes disposant d'un niveau d'instruction élevé tentent de partir.

« Ensemble avec les enfants migrants » en Chine

En décembre dernier, le bureau de Beijing a dressé un 1^{er} bilan d'un projet extrabudgétaire qui, depuis 2005, vient en aide aux enfants migrants sur 10 sites pilotes chinois.

Protéger le droit à l'éducation des enfants migrants dans les villes ; améliorer les conditions de vie des enfants migrants ; influencer l'action publique aux niveaux local et national : tels sont les objectifs du projet extrabudgétaire « Soutien aux enfants migrants dans le besoin en Chine », lancé en 2005 par le bureau de l'UNESCO à Beijing.

Pour y parvenir, le projet s'efforce de renforcer les compétences, la confiance et l'image de soi des enfants migrants. Il s'agit aussi de former les parents migrants, en les dotant de compétences d'éducation familiale et de vie urbaine, et de former les enseignants des écoles publiques et privées, y compris au cadre réglementaire applicable aux migrants. Le projet couvre quatre sites pilotes à Beijing et six à Chengdu.

Des disparités régionales

Afin de passer en revue les bonnes pratiques et les enseignements, et de débattre des suites à donner et des changements requis, le Comité de travail chinois sur les femmes et les enfants (NWCCW) et l'UNESCO ont organisé une réunion bilan, qui s'est tenue, les 17 et 18 décembre 2006, à Beijing.

Parmi les thèmes traités par décideurs politiques, les administrateurs, les chercheurs et les enseignants, qui participaient à cette ren-



© UNESCO Beijing

Le projet de l'UNESCO s'efforce de renforcer les compétences, la confiance et l'image de soi des enfants de migrants.

contre, figuraient, notamment, les effets des procédures administratives sur la protection des enfants migrants, les discriminations sociales et légales, ou encore les disparités de mise en œuvre des politiques dans les différentes régions de la Chine.

Plusieurs recommandations d'actions ont été formulées à l'issue de cette rencontre, dont la principale vise à implanter, dans toutes les communautés, des dispositifs qui protègent les droits des enfants migrants en s'inspirant d'un modèle communautaire à trois niveaux : d'abord un soutien transversal des différentes agences gouvernementales, ensuite des activités scolaires appropriées, et, enfin, des activités participatives en centre communautaire.

La réunion a également suscité de vifs débats sur les écarts entre les politiques existantes et leur mise en œuvre, et sur les facteurs

contribuant à ces écarts. Les participants se sont, par ailleurs, déclarés préoccupés par le manque de données et d'informations systématiques sur la situation des migrants de moins de 16 ans dans les villes, la qualité des écoles pour migrants, et les directives nécessaires pour la création d'écoles qualifiées pour les enfants migrants.

Une recherche est en cours pour répondre à ces différentes questions sous la direction du Professeur Han Jialing. Son rapport, qui paraîtra en 2007, analysera systématiquement les écarts entre politiques nationales et mise en œuvre locale, et formulera des recommandations d'actions dans une perspective professionnelle. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Huiqing Liang**, h.liang@unesco.org, tél. : +86 10 6532 7684-186

Radio 18-12 : plus de 50 émissions en ligne

C'était une première, et ce fut un grand succès, qu'un grand nombre d'organisations se disent déjà prêtes à renouveler en 2007 : le 18 décembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale des migrants, *Radio 18-12* a organisé un marathon radiophonique mondial, au cours duquel 53 stations de radio, dans 27 pays ont diffusé

des programmes relatifs aux migrations. À l'origine de cette initiative : « December 18 », le Centre international de ressources et de plaidoyer sur les droits humains des travailleurs migrants, qui a reçu le soutien de l'UNESCO, du ministère flamand de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et des ONG Inter-Pares et Oxfam Novib.

L'ensemble des émissions produites à cette occasion a été mis en ligne et le restera jusqu'à la prochaine Journée internationale des migrants, afin que le public puisse librement télécharger ces programmes. ¶

Radio 18-12 est disponible sur www.radio1812.net.

Rendez-vous kenyans pour

«De la recherche aux politiques et des politiques à l'action» : tel était le thème de la réunion qui s'est tenue, du 22 au 24 janvier dernier, à Nairobi (Kenya), sous l'égide du programme MOST de l'UNESCO. Organisée en parallèle du Forum social mondial, cette rencontre n'a pas manqué de lui faire écho...

Les objectifs de développement social de la communauté internationale sont affaire de volonté politique : chacun en conviendra. Mais la volonté politique, en elle-même, ne suffit pas. Sans la capacité d'agir, les meilleures intentions peuvent demeurer lettre morte ou produire les pires effets. Et la capacité d'agir suppose à la fois des informations précises sur les problèmes qu'il s'agit de traiter et une compréhension des conséquences des différentes actions possibles. Autant dire qu'en matière de développement social, l'action ne peut s'envisager sans une forte contribution des sciences sociales.

Fondement du programme intergouvernemental sur la gestion des transformations sociales (MOST), cette conscience du rôle des sciences sociales dans l'action publique ne peut produire ses effets qu'avec l'engagement de tous les acteurs concernés. Les Forums régionaux des ministres du Développement social qui ont été créés sous l'impulsion de l'UNESCO (lire les encadrés), tout comme le Forum international sur l'interface entre politiques et sciences sociales lancé en 2006, ont déjà instauré des espaces innovants où les différents acteurs se retrouvent pour mettre les connaissances au service de l'action. La réunion « De la recherche aux politiques et des politiques à l'action », qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 22 au 24 janvier 2007, a prolongé et enrichi ces initiatives.

Ce n'est pas par hasard que le programme MOST et le gouvernement du Kenya ont souhaité organiser cette rencontre dans la capitale kenyane, au moment même où cette dernière accueillait, pour la première fois sur

le sol africain, le Forum social mondial. Au contraire. Il s'agissait de souligner la contribution essentielle des organisations de la société civile à l'interface entre recherche et action publique. Présents ou représentés, les ministres du Développement social, chefs de file des différents forums régionaux existants ou pressentis – Afrique du Sud, Argentine, Kenya, Mali, Maroc, Pakistan, Vénézuéla – n'ont pas seulement confronté leurs expériences et passé en revue les suites possibles à donner aux initiatives régionales. Ils ont également débattu avec les universitaires, les responsables associatifs et les organisations internationales présents (UNDESA, UNRISD) des mécanismes susceptibles de favoriser

une coproduction des connaissances propice à des politiques du développement social plus efficaces.

Un constat s'impose, commun à la réunion ministérielle et au Forum social mondial lui-même : pour « coproduire » la connaissance, il faut surmonter des méfiances tenaces. Difficile, en effet, de favoriser des efforts convergents si l'on soupçonne les associations d'être irresponsables, les chercheurs d'être partiaux, et les gouvernements d'instrumentaliser leurs partenaires... Le mouvement altermondialiste exprime cette méfiance, certes, mais on y trouve également beaucoup de voix, notamment africaines, qui cherchent des manières constructives de la dépasser. Au Forum social mondial de Nairobi, il a ainsi été question de développement, de droits humains et de « bonne gouvernance », et non seulement d'abattre le capitalisme mondialisé. Dans le slogan caractéristique « Un autre monde est possible », l'Afrique a semblé mettre un accent particulier sur le mot « possible ».

La réunion « De la recherche aux politiques et des politiques à l'action » s'est orientée de manière analogue. Les participants ont, en effet, été invités à réfléchir à partir de trois idées (faussement) simples :

- les sciences sociales peuvent contribuer ➔



1^{er} Forum de la région arabe fin avril

Après l'Amérique latine, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie, un Forum des ministres du Développement social de la région arabe sera officiellement lancé, à l'occasion d'une réunion organisée à Marrakech (Maroc) à l'initiative du ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité du Maroc, les 30 avril et 1^{er} mai.

Regroupant l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, ce Forum des États arabes devient ainsi le 5^e Forum régional créé à travers le monde depuis que l'idée de ces lieux d'échanges entre décideurs politiques et chercheurs en sciences sociales a été lancée par le programme MOST de l'UNESCO.

Outre le lancement officiel du Forum, la réunion de Rabat aura notamment pour objectifs d'identifier les priorités de travail dans la région et de mettre en place une structure de fonctionnement durable. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Souria Saad-Zoy**, s.saad-zoy@unesco.org.ma, tél. : +212 67 37 03 72/74

le développement



© Gemma Salinas / UNESCO

1.
Sous l'égide du programme MOST, des ministres du Développement social de toutes les régions du monde se sont retrouvés à Nairobi, fin janvier.

2.
Au même moment, plusieurs débats étaient organisés par l'UNESCO, dans le cadre du Forum social mondial.

➔ de manière décisive aux politiques du développement social ;

- nul n'a le monopole des savoirs des sciences sociales ;
- la dynamisation de l'interface entre recherche, mobilisation et action publique est avant tout affaire de mécanismes novateurs.

Confrontant les pratiques et les expériences sur les différents continents, les discussions ont permis d'affiner ces idées et d'en préciser les implications pratiques.

Tout d'abord, si chacun admet que l'absence de prise en compte de connaissances pertinentes et disponibles peut, en principe, faire échouer l'intervention publique, on manque d'exemples détaillés et documentés qui permettent d'analyser de tels échecs et d'en tirer les conséquences. De même, le réservoir de « bonnes pratiques » étayées par l'évaluation systématique est encore insuffisamment alimenté. Pour aller au-delà des bonnes intentions, il faut donc poursuivre et étendre l'effort **entrepris dans le cadre du programme MOST**, visant à renforcer les ressources analytiques à la disposition des décideurs.

Ensuite, nul ne conteste que les différents acteurs de l'action publique disposent de

connaissances pertinentes. Ainsi, les associations d'usagers sont souvent les mieux placées, grâce à leur connaissance fine du terrain, pour préciser les conditions optimales de mise en œuvre des politiques. De même, les rouages de l'administration publique – sans lesquels aucune politique ne peut dépasser le stade des bonnes intentions – sont souvent mieux connus de l'intérieur que de l'extérieur. Mais tout savoir, fût-il pertinent, n'est pas « scientifique ». L'élargissement du champ des connaissances suppose des modalités appropriées de validation.

Enfin, on pourrait interpréter l'objectif de « dynamisation de l'interface entre recherche, mobilisation et action publique » comme impliquant une moindre différenciation des rôles entre gouvernements, chercheurs et associations. De l'avis général, ce serait une erreur. Les représentants associatifs n'ont pas moins insisté que les ministres sur l'importance d'une véritable division du travail. Les associations n'ont pas vocation à devenir de simples auxiliaires de l'action publique, pas plus que les chercheurs n'ont vocation à se confiner dans l'« expertise ». La coproduction des connaissances pour le développement social suppose

que chacun tienne sa place : ni plus, ni moins.

Pour que les idées débattues à Nairobi portent leurs fruits, il faut qu'elles essaient à travers plusieurs mécanismes, existants ou à créer. Les Forums régionaux des ministres du Développement social offrent un cadre pour l'échange de pratiques et d'expériences dans la sensibilité aux spécificités de chaque région. L'ouverture progressive aux acteurs universitaires et associatifs peut en renforcer l'impact, surtout à mesure qu'ils trouveront leur prolongement au niveau national sous l'impulsion des différents gouvernements impliqués. Aux Forums régionaux s'ajoutera, à l'initiative du Pakistan, un Forum interrégional qui permettra de capitaliser l'ensemble des dynamiques régionales et d'en assurer l'articulation avec le programme MOST dans son ensemble. Enfin, la deuxième édition du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, actuellement en préparation, permettra à l'ensemble des perspectives de se confronter de manière systématique. ¶

Pour d'autres informations, merci de contacter :
Cecilie Golden, c.golden@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 45 23

6^e Forum de l'Amérique latine en mai

Les 8 et 9 mai 2007, l'Argentine accueillera le 6^e Forum des ministres du Développement social pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Initié en 2001, dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, cette rencontre de haut niveau est désormais un rendez-vous régulier des 19 pays que compte cette région du monde, qui témoigne d'une volonté commune de partager leurs « bonnes pratiques » en matière de politiques sociales, mais aussi de coordonner leurs stratégies dans la formulation de politiques nationales visant à renforcer la cohésion sociale et la gouvernance démocratique dans la région.

C'est dans le contexte actuel de réflexion sur les instances de coopération régionale susceptibles de contribuer au développement économique et social de l'Amérique latine que les 19 pays de la région sont invités à se réunir, cette année encore, autour d'une même table, pour échanger sur ces questions cruciales. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Julio Carranza Valdés**,
jcarranza@unesco.org.uy, tél. : + 598 2 413 20 75

Réseaux du MOST : un capital intellectuel

À la fois producteurs et re-distributeurs de connaissances sur les transformations sociales en cours, les partenaires du programme MOST mettent leurs compétences au service d'un monde plus juste, à travers différents espaces...



© E. Iribarne / UNESCO MOST

Seul programme des Nations Unies portant sur l'analyse et la gestion des transformations sociales, le programme MOST de l'UNESCO s'appuie sur un capital social et intellectuel qu'il valorise grâce à un réseau dense d'institutions académiques et de chercheurs répartis sur tous les continents. Là repose d'ailleurs la principale richesse de ce programme intergouvernemental : avoir su mettre en place et développer des réseaux à la fois producteurs et re-distributeurs de contenus.

Les partenaires du MOST produisent, ainsi, des connaissances à la fois fondamentales, critiques et actives, sur des terrains qui corres-

pondent aux principales priorités du programme : la lutte contre la pauvreté, le développement local, la gouvernance démocratique, ou encore les approches comparatives des nouvelles dynamiques sociales dans les pays émergents.

D'aucun pourrait déjà s'en satisfaire. Pas les institutions académiques et les chercheurs partenaires, résolument engagés pour que la recherche participe à offrir des réponses aux défis posés par les bouleversements sociaux en cours.

Des Universités d'été

Ainsi, en plus de mettre leurs compétences et intelligences au service de l'analyse des transformations du monde contemporain, s'efforcent-ils de diffuser les résultats de leurs travaux auprès des décideurs et de la société civile, à travers l'organisation de forums (lire p.24/25), la publication d'ouvrages (voir p.30/31), ou encore la mise en œuvre de divers programmes de renforcement des capacités individuelles ou institutionnelles, parmi lesquels les Universités d'été.

Ces rendez-vous « estivaux » réunissent régulièrement de jeunes universitaires (enseignants, chercheurs et jeunes doctorants de différents pays) autour de conférences magistrales, d'études de cas, et d'ateliers-débats ayant pour objectifs d'analyser des problèmes majeurs posés dans les régions où ils se tiennent, et de proposer des solutions pratiques



© Germán Solinís / UNESCO

et politiques pour tenter de les résoudre.

Deux forces principales guident ce programme de formation : un apport central, d'ordre méthodologique, et un esprit de partage et d'échange de connaissances entre les participants, chacun apportant à la dynamique ses propres conceptions, approches et résultats scientifiques. Le tout, sous la condition essentielle d'une perspective transdisciplinaire, combinant information quantitative et qualitative, expérience pratique de terrain, et solidité du savoir scientifique fondamental.

La Bulgarie pionnière

Premier programme de ce genre à avoir vu le jour il y a sept ans, les réunions de Sofia sur la « recherche comparative en sciences sociales » furent considérées comme une expérience particulièrement novatrice. Désormais consacrée, cette Université d'été pionnière réunit, tous les deux ans, dans la capitale bulgare, plus d'une trentaine de jeunes universitaires principalement issus des pays en voie de



Un colloque, à Paris, sur le développement durable...

Du 21 au 23 mars, un Colloque international sur le thème « Populations, développement et environnement dans les espaces du Sud » est organisé au siège de l'UNESCO, à Paris, par le Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED) et le programme MOST. Ce colloque explorera les principaux résultats du Programme International de Recherche sur les Interactions entre la Population, le Développement et l'Environnement

(PRIPODE), mis en œuvre par le ministère des Affaires étrangères de la France. Destiné aux scientifiques, et à tous les acteurs et décideurs concernés par les questions de développement durable dans les 17 pays de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud-est, des Caraïbes et du Monde arabe, il s'articulera autour des trois grands axes couverts par le programme PRIPODE : monde rural, mutations agraires et gestion des ressources naturelles ; relation populations-

environnement-développement en milieu urbain ; et pauvreté, environnement et migrations.

La dernière journée sera consacrée aux perspectives en matière d'actions et de décisions, ainsi qu'à la réflexion prospective s'agissant de la recherche sur les relations populations-développement-environnement. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Germán Solinís**, g.solinis@unesco.org, tél. : + 33 1 45 68 38 37

au service des sociétés

1. et 3.

Créée il y a sept ans, l'Université d'été de Sofia réunit, tous les deux ans, des jeunes universitaires issus de pays en développement.

2.

Les participants à la 1^{re} Université d'été du MOST pour l'Amérique latine et les Caraïbes devaient se retrouver pour une 2^e édition fin février à Salvador de Bahia (Brésil).

➔ développement et en transition. En septembre 2006, sa 4^e édition fut organisée avec le Conseil international des sciences sociales (CISS), partenaire privilégié du MOST. De l'avis de tous les participants, cette rencontre fut un nouveau succès.

Le Dr. Nikolai Genov, initiateur et directeur de l'Université d'été de Sofia peut ainsi se féliciter d'avoir réussi à réunir, à cette occasion, la masse critique du projet européen « PROFIT »¹ qui analyse les réponses politiques sur la pauvreté et ses interrelations avec l'héritage des inégalités, tant au niveau national que local. Les premiers résultats et méthodologies de ce projet ont ainsi pu être discutés par des participants venus de pays d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe de l'Est. De fait, l'expérience de l'Université d'été de Sofia s'est encore enrichie du croisement des sciences naturelles, sociales, et cognitives, mais aussi d'une véritable dimension interculturelle.

Plus récente, mais tout aussi productive,

l'Université d'été du MOST pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été initiée par le CLAEH² et concentre ses activités sur les stratégies de développement social local, ses liens avec les processus de gouvernance démocratique, ainsi que sur les réponses susceptibles d'être apportées afin de surmonter la pauvreté dans la région. Profitant de la réunion de plus d'un millier d'acteurs des sciences sociales et de décideurs politiques, à l'occasion du 1^{er} Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, cette Université d'été a ainsi présenté, à Buenos Aires (Argentine), en février 2006, un ouvrage rassemblant les principaux résultats de sa 1^{re} session qui s'était tenue à Punta del Este (Uruguay) en 2003.

Sous l'égide du MOST, du CLAEH et de l'Université fédérale de Bahía, elle organisait sa 2^e session, du 26 février au 2 mars 2007, à Salvador de Bahía (Brésil). Sous le titre « Surmonter la pauvreté et les inégalités dans les stratégies locales de développement en

Amérique latine », cette nouvelle rencontre devait rassembler plus de 50 universitaires et agents institutionnels sociopolitiques, responsables de la mise en œuvre du développement au niveau local, représentant pas moins de 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

À l'ordre du jour : la pauvreté face à l'inégalité dans la perspective du développement ; la politique et la gestion sociale du développement en Amérique latine ; les liens entre recherche et politiques ; les stratégies de coopération entre État et Société civile ; et les politiques locales et nationales face à la coopération internationale, au multilatéralisme et au développement... Autant de sujets permettant d'approfondir, de manière théorique et méthodologique, les différents aspects du thème général de cette réunion, durant laquelle un espace d'échanges devait être structuré, et probablement pérennisé, au sein de l'École de politiques et de gestion sociale du développement local de l'Université de Bahía. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Germán Solinis, g.solinis@unesco.org, tél. : + 33 1 45 68 38 37

Voir aussi le site web du programme MOST à l'adresse suivante : www.unesco.org/shs/most

1. Le projet « PROFIT » = Policy, responses overcoming factors in the inequality transmissions.

2. Centro Latinoamericano de Economía Humanista (Uruguay).



© E. Ignatova / UNESCO MOST

... et un forum « sciences sociales et développement »

Un forum, ouvert à tous, devait se tenir en salle XI de la Maison de l'UNESCO, à Paris, du 28 au 30 mars, sur le thème : « Sciences humaines et sociales pour le développement ». Co-organisé par le programme MOST, l'Institut français de Recherche et Développement (IRD), le Groupement d'intérêt scientifique Économie mondiale, Tiers-monde, Développement (GEMDEV) et les universités de Toulouse le Mirail et de Paris 8, avec la participation du ministère des Affaires Étrangères français, ce

forum prolongera les débats engagés lors du 1^{er} Forum international sur les interfaces entre les sciences et les politiques sociales (février 2006), quant à la place de la recherche vis-à-vis de la politique et du développement dans un contexte international (Europe, Afrique, Amérique latine). Réunissant des chercheurs, des acteurs de terrain et des représentants d'institutions, il abordera, dans une perspective multiactorale, les thèmes suivants :

- L'agenda du développement ;
- Le développement comme objet de recherche ;
- Les interactions recherche – usagers ;
- La transversalité disciplinaire dans la recherche ;
- Sciences et éthique ;
- Rapports de force du Nord. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Germán Solinis, g.solinis@unesco.org, tél. : + 33 1 45 68 38 37

Lutte contre le dopage dans le sport : les États se donnent les moyens d'agir

Les 41 États Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport se sont réunis pour la 1^{re} fois, à Paris, en février dernier, et ont débattu de la mise en œuvre du Fonds de contributions volontaires pour l'élimination du dopage.

Quinze mois à peine après l'adoption, à l'unanimité, par la Conférence générale de l'UNESCO, de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, la 1^{re} Conférence des États Parties à cette convention s'est tenue à la Maison de l'UNESCO, à Paris (France), du 5 au 7 février dernier.

Lors de cette réunion, à laquelle participaient également 50 observateurs des États membres de l'UNESCO et de nombreuses personnalités, dont le Président de la Conférence générale de l'UNESCO, le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, le Président du Comité International Paralympique, ainsi que le ministre français de la Jeunesse et des Sports, également vice-président de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), les 41 premiers pays ayant déposé un instrument de ratification de la Convention pouvaient se féliciter de son entrée en vigueur, le 1^{er} février 2007.

Un pari sur la vie

« À ma grande satisfaction, plus de 30 gouvernements sont devenus États Parties de la Convention en un temps record », relevait, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, en ouverture des travaux, précisant : « la lutte contre le dopage est un choix d'éducation, un combat éthique pour les droits de l'homme, un pari sur la vie. »

« C'est la première fois que les gouvernements du monde entier s'accordent à inscrire la lutte contre le dopage dans le droit international », a-t-il insisté, rappelant combien « un cadre juridique international était nécessaire pour la mise en application de politiques, directives et règlements internationaux antidopages qui permettront d'offrir à tous les sportifs un cadre d'activité honnête et équitable. »

Cette 1^{re} Conférence des États Parties a été l'occasion d'élire un bureau exécutif composé de l'Algérie, de la Chine, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de la Jamaïque, et du Mozambique, dont la présidence sera assurée par le ministre russe Vyacheslav Fetisov, également Champion de l'UNESCO pour le sport.

Après l'adoption d'un règlement intérieur, la liste des substances interdites dans le sport, proposée par l'AMA, a été adoptée pour 2007.

Si les débats ont ensuite permis d'examiner le cadre de suivi de la Convention, il fut principalement question de la mise en œuvre d'un Fonds de contributions volontaires pour l'élimination du dopage, auquel, après le Canada, neuf pays ont d'ores et déjà décidé d'abonder : l'Afrique du sud, la Chine, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède. Plusieurs autres ont par ailleurs annoncé qu'ils s'engageraient également financièrement dans les semaines et mois à venir.

Déjà 300 000 \$US

Alimenté par les contributions des États Parties, celles d'organismes publics ou privés, ou encore par des dons de particuliers, ce Fonds – estimé à 300 000 \$US au moment où nous mettions sous presse – a vocation à assister les pays signataires de la Convention dans le développement de projets d'éducation visant la jeunesse et les organisations sportives, la formation des décideurs politiques à la lutte contre le dopage dans le sport, et la mise en place de programmes de tutorat et de renforcement des capacités des États Membres.

Début mars 2007, six nouveaux pays devaient rejoindre le groupe des premiers signataires de la Convention : la Bulgarie, la France, la Pologne, la République de Corée, la Slovénie, et la Thaïlande.

La prochaine session de la Conférence des Parties se tiendra en octobre 2009 à Paris. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Paul Marriott-Lloyd, p.marriott-lloyd@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 33

Le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, s'est félicité d'une ratification de la Convention en « un temps record » qui a permis son entrée en vigueur le 1^{er} février dernier.





© F. Pinzon-Gil / UNESCO



© M. Ribesard / UNESCO

1. Durant l'été 2006, les boxeurs ukrainiens s'étaient rendus en Namibie pour soutenir le programme de l'UNESCO en faveur de l'éducation des enfants en détresse.

2. La n°1 mondiale de tennis est la 1^{re} femme désignée « Championne pour le sport ».

Justine Héning et les frères Klitschko mettent leur notoriété au service de l'UNESCO

En acceptant de mettre leur notoriété au service de l'UNESCO, la jeune championne de tennis d'origine belge et les deux boxeurs ukrainiens se sont engagés à défendre la lutte contre le dopage et le programme d'éducation des enfants en détresse.

Le 14 décembre dernier, à Roland Garros, la joueuse de tennis belge Justine Héning devenait la 1^{re} femme désignée « Championne de l'UNESCO pour le sport ». Une distinction qui lui a été remise par le Directeur général de l'Organisation, Koïchiro Matsuura, pour son engagement personnel au service des valeurs d'excellence, de fair-play et d'intégrité.

Sensibiliser les jeunes

Classée n°1 mondial au classement WTA, la jeune championne de 24 ans a déjà remporté 31 titres dont 5 du tournoi du Grand Chelem, ainsi qu'une médaille d'or aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004. Désormais « Championne de l'UNESCO », elle a choisi de s'investir plus particulièrement dans la lutte contre le dopage dans le sport.

« Il y a peut-être moins de dopage dans le tennis que dans d'autres sports, mais dès lors

qu'il y a un dopé, c'est déjà de trop », a-t-elle ainsi déclarée le jour de sa nomination, précisant : « En étant nommée ambassadrice pour le sport par l'UNESCO, je vais pouvoir en parler de manière plus ouverte. » Selon elle, il est en effet « très important de sensibiliser les jeunes dès leur plus jeune âge, car si la carrière sportive est une chose, la vie en est une autre et il ne faut pas se détruire. Il vaut mieux gagner quelques médailles de moins. »

Un chèque de 285 000 \$US

Quelques jours avant cette nomination, les boxeurs Vitaliy et Wladimir Klitschko avaient eux aussi rejoint le « club » des « Champions de l'UNESCO pour le sport », lors d'une cérémonie organisée au siège de l'Organisation, à Paris, en présence de Kateryna Yushchenko, Première Dame d'Ukraine. En acceptant cette distinction, les deux frères ukrainiens choisissaient, quant à eux, de mettre leur notoriété au service des enfants défavorisés, en prolongeant le combat qui les a déjà conduits à soutenir plusieurs fondations pour l'enfance dans leur pays.

Wladimir, le cadet, profitait ainsi de la cérémonie du 4 décembre 2006 pour remettre au Directeur général de l'UNESCO un chèque de 285 000 \$US représentant une partie des gains du match à l'issue duquel, un mois plus

tôt, il avait conservé son titre de champion du monde des poids-lourds. Cette somme devait aussitôt être investie dans le programme en faveur de l'éducation des enfants en détresse, dont les deux boxeurs avaient déjà eu l'occasion de soutenir les activités en se rendant en Namibie au cours de l'année 2006.

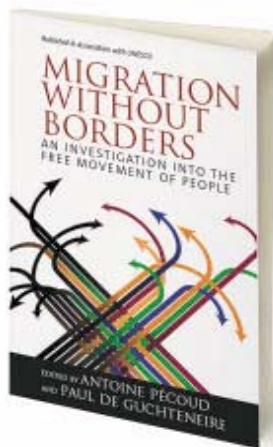
Justine Héning et les frères Klitschko, voient leur nom s'ajouter à ceux d'autres grands sportifs aux palmarès éloquentes, tels le judoka français David Douillet, le pilote allemand de Formule 1 Michael Schumacher, le perchiste ukrainien, recordman du saut à la perche, Sergueï Boubka, ou encore l'ancienne gloire de football, le brésilien Edson Arantes do Nascimento, dit Pelé, Ambassadeur de l'UNESCO pour le sport depuis 1994. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Convention contre le dopage dans le sport :
Paul Marriott-Lloyd, p.marriott-lloyd@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 45 33

Programme Éducation des enfants en détresse :
Françoise Pinzon-Gil, f.pinzon-gil@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 44 26

Il était une fois... un monde sans frontières



À paraître cet été, une vaste enquête, publiée par l'éditeur britannique Berghahn, en collaboration avec l'UNESCO, explore le scénario d'un monde où chacun serait libre de se déplacer comme il l'entend et de s'installer où bon lui semble.

Au droit « à partir » inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (art.13-2) ne correspond aucun droit symétrique « à entrer ». Face à cette contradiction, un ouvrage, dirigé par deux spécialistes du programme de l'UNESCO consacré aux migrations internationales, explore le scénario d'un monde de « migrations sans frontières ». Dans le contexte actuel de strict contrôle des flux migratoires et de grande sensibilité sociale et politique sur ce sujet, ce scénario d'un monde où chacun serait libre de se déplacer et de s'installer où bon lui semble peut paraître utopique. Mais les utopies d'aujourd'hui pouvant devenir les réalités de demain, ce livre s'efforce d'analyser les enjeux éthiques et économiques, ainsi que les conséquences sociales d'une totale et libre circulation des individus à travers le monde. À travers des contributions de

Aderanti Adepoju, Rafael Alarcón, Graziano Battistella, Alejandro I. Canales, Jonathan Crush, Han Entzinger, Bimal Ghosh, Nigel Harris, Jan Kunz, Mari Leinonen, Alicia Maguid, Israel Montiel Armas, Sally Peberdy, Mehmet Ugur et Catherine Wihtol de Wenden, cet ouvrage de référence est, par ailleurs, une véritable mine d'idées nouvelles, qui enrichissent le débat et contribuent à repenser la recherche en matière de politiques migratoires équilibrées, justes et respectueuses des droits humains.

Inégalités

Cette enquête dans le mouvement libre des populations ne manque pas, en effet, de rappeler combien l'accès à la mobilité est, aujourd'hui, une source d'inégalités de droits entre les êtres humains, car si la majorité de la population mondiale peut quitter son pays, seule une infime minorité a le droit d'entrer dans un pays de son choix. De fait, les citoyens des pays développés, ainsi que les personnes hautement qualifiées, peuvent se déplacer plus ou moins librement, tandis que les autres dépendent de l'attribution incertaine de visas et de permis de séjour pour franchir les frontières. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Antoine Pécoud, a.pecoud@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 43 31

Pour commander le livre :
www.berghahnbooks.com

Migrations sans frontières
Une enquête sur la libre circulation
des personnes
Dirigée par Antoine Pécoud
et Paul de Guchteneire
36 €
288 p., Éditions Berghahn, 2007.
ISBN 1-84545-346-8

IJMS : Les diasporas échangent leurs savoirs

Le 8^e numéro de la *Revue internationale des sociétés multiculturelles (IJMS)* est consacré aux réseaux internationaux de connaissances établis par les diasporas. Cinq articles examinent comment ces derniers profitent aux processus migratoires : d'une part, dans les pays d'accueil, en ouvrant l'accès à des réseaux internationaux qui apportent de nouvelles idées et qualifications ; d'autre part, dans les pays émetteurs, en renforçant les liens avec les émigrants à l'étranger ; et enfin, vis-à-vis des migrants eux-mêmes, en leur offrant une plateforme d'échange d'expériences et de contacts utiles pour leurs vies professionnelles et privées. ¶

Pour lire ce numéro :
www.unesco.org/shs/ijms/vol8/issue1
(uniquement en anglais)

APPEL À CONTRIBUTION



La rédaction de l'IJMS lance un appel à soumission d'articles pour un numéro spécial consacré aux tests à la citoyenneté dans les pays industriels d'immigration. Il s'agit principalement de s'interroger sur les raisons pour lesquelles ces tests, perçus comme participant à une stratégie de construction d'États-Nations en avant précisément à un moment où de nombreux aspects du système d'État-Nation sont démantelés. ¶

Pour plus d'informations,
merci de consulter le site web :
www.unesco.org/shs/ijms

Contre le trafic d'êtres humains au Nigeria et au Mozambique



Dans le cadre du projet de l'UNESCO contre la traite des êtres humains en Afrique, deux documents d'orientation stratégique viennent de paraître, le premier concernant le Mozambique, le second le Nigeria. Dans ces pays, les femmes et les enfants sont les principales victimes du trafic, car leurs stratégies de survie peuvent les fragiliser et les pousser dans les bras des trafiquants. Outre cette « offre », le marché très lucratif de l'adoption et du commerce d'organes, et les différences économiques entre certaines villes, régions et pays transforment ces derniers en véritables pôles d'attraction et favorisent la traite.

Si ces deux études saluent les campagnes menées contre la traite des enfants au Mozambique, depuis 1996, et l'adoption d'une loi visant à éradiquer le trafic d'enfants au Nigeria, en 2003, toutes deux dénoncent la persistance de pratiques culturelles nuisibles, du travail forcé et de l'exploitation sexuelle, ainsi que la croissance de l'influence du crime organisé. Face à ces phénomènes, auxquels s'ajoute une augmentation significative de l'épidémie de sida au Mozambique, les décideurs politiques sont invités à réagir. ¶

Human Trafficking in Mozambique: Root Causes and Recommendations
(en anglais et en portugais)
Policy paper poverty series; 14.1
71 p., UNESCO, 2006.
SHS/CCT/2006/P1/H/3.

Human Trafficking in Nigeria: Root Causes and Recommendations
(en anglais uniquement)
Policy paper poverty series; 14.2
70 p., UNESCO, 2006,
SHS/CCT/2006/P1/H/2.

Suivi des politiques sociales : l'expérience brésilienne

En partenariat avec le gouvernement brésilien, le programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST) lance une série spéciale de documents d'orientation politique dédiée à l'expérience brésilienne en matière de politiques sociales.

Le 1^{er} numéro de cette série vient d'être publié en anglais, espagnol, français et portugais, sous le titre *Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux : le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil*. Suivront plusieurs études de cas réalisées à partir de ce système qui entend contribuer à améliorer l'efficacité et la transparence des actions de l'État. ¶

Pour télécharger ce document : www.unesco.org/shs/most

Dialogue Est-Ouest en actes

Les actes du symposium international « Diversité culturelle et valeurs transversales : un dialogue Est-Ouest sur la dynamique entre le spirituel et le temporel », organisé, au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 7 au 9 novembre 2005, viennent d'être publiés en anglais.

Ce symposium a mis en exergue la richesse et la fragilité de la diversité culturelle dans ses expressions variées, en particulier en Europe et en Asie, insistant sur les tensions entre spirituel et temporel au cœur de nombreux malentendus, tout en rappelant les valeurs communes susceptibles d'unir ces deux aires géoculturelles. ¶

Pour se procurer ces actes, merci de consulter le site web du Secteur de la culture ou celui des sciences sociales et humaines de l'UNESCO sur www.unesco.org

Un livret de textes des lauréats du Prix Avicenne

Une sélection de publications des deux premiers lauréats du Prix Avicenne d'éthique scientifique vient d'être publiée en anglais, offrant non seulement un aperçu de l'étendue de la contribution de ces lauréats à la recherche mondiale, mais constituant également d'excellents exemples du type de recherche que ce Prix entend promouvoir. Dans ce recueil, le Professeur Margaret Somerville, lauréate du Prix en 2004, analyse les problèmes fondamentaux de l'éthique contemporaine, ainsi que les questions philosophiques soulevées par les sciences de la vie moderne, tandis que le Professeur Abdallah S. Daar, lauréat en 2005, met en lumière des sujets tels que la pharmacogénétique, la xénotransplantation et la médecine régénérative, en portant une attention particulière sur l'impact mondial de ces progrès scientifiques.

Créé en 2003, par l'UNESCO, à l'initiative de la République d'Iran, le Prix Avicenne est doté d'une médaille en or à l'effigie du célèbre alchimiste, d'une somme de 10 000 \$, et d'une visite scientifique d'une semaine en Iran. ¶

Le livret est téléchargeable sur le site www.unesco.org/ethics

Pour se procurer la version papier, merci d'écrire à : comest2004@unesco.org

L'éthique de la science et de la technologie : explorations des frontières de la science et de l'éthique (en anglais seulement)
156 p., UNESCO, 2006.
SHS-2006/WS/6



Quelle politique internationale pour une éthique environnementale ?



À l'invitation de l'UNESCO, d'éminents spécialistes de l'éthique de l'environnement dressent un état des lieux dans ce domaine afin de contribuer à la mise en œuvre de nouvelles stratégies internationales.

Alors que le monde entier vient d'être interpellé, par des climatologues, sur l'urgence de préserver la planète, l'UNESCO publie un recueil rassemblant les analyses des plus éminents experts internationaux en matière d'éthique de l'environnement. À travers cet ouvrage, publié en anglais, ces 8 spécialistes tentent de sensibiliser le grand public, la communauté scientifique, mais surtout les décideurs politiques, à l'un des grands défis de notre temps. Ils soulignent combien, malgré un intérêt et une sensibilité accrus sur les questions environnementales, la dimension éthique des problèmes de l'environnement est encore trop souvent négligée au niveau politique. Les connaissances produites par ce nouveau domaine de l'éthique appliquée ne cessent pourtant de se développer, et le nombre de chercheurs expérimentés d'augmenter, tout comme le nombre

de laboratoires de recherche et d'enseignements spécialisés dans ce domaine. À l'invitation du directeur de la Division de l'éthique des sciences et des technologies de l'UNESCO – qui préface cet ouvrage –, les auteurs de ce livre n'hésitent pas à formuler des propositions d'initiatives à prendre, au niveau international, pour favoriser la réflexion éthique sur l'environnement et contribuer à définir une politique environnementale efficace. Tonjing Yang propose ainsi d'aller « Vers une éthique environnementale mondiale égalitaire », tandis qu'Emmanuel Agius place l'éthique environnementale dans « une perspective intergénérationnelle ». Holmes Rolston explore, quant à lui, « les valeurs intrinsèques sur Terre : nature et Nations ». Robin Attfield présente une contribution sur le thème « Éthique environnementale et développement durable », et Johan Hattingh dresse « un état des lieux de l'éthique environnementale comme entreprise pratique », à partir « des documents de Johannesburg. » Alors que Mark Sagoff s'interroge dans un article intitulé « Devons-nous renoncer à l'éthique environnementale ? », Teresa Kwiatkowska forme le vœu que par la mise œuvre d'une éthique de l'environnement, la terre puisse toujours exister. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Imteyaz Khodabux**, i.khodabux@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 44 78

Pour commander le livre : <http://publishing.unesco.org>

Éthique environnementale et politique internationale (en anglais seulement) 22 €
226 p., UNESCO, 2006.
ISBN 92 3 104039 1

PROCHAIN
NUMÉRO

N°17

Dossier juin-août 2007 :
Les sciences sociales
et humaines au service
de la jeunesse

MARS

3 mars : Réunion informelle des Comités de liaison nationaux du MOST pour l'Amérique latine. Salvador de Bahia, Brésil. (g.solinis@unesco.org)

5-6 mars : Réunion régionale d'experts sur l'enseignement de l'éthique. Istanbul, Turquie. (h.tenhave@unesco.org)

5-6 mars : Conférence sur la sécurité humaine en Afrique. Pretoria, Afrique du Sud. (peace&security@unesco.org)

8 mars : Célébration de la Journée internationale des femmes. UNESCO, Paris, France. (sg.corat@unesco.org)

8 mars : Lancement d'un réseau international des femmes philosophes. UNESCO, Paris, France. (m.goucha@unesco.org)

9-10 mars : Conférence itinérante sur l'éthique des sciences et des technologies. Lomé, Togo. (h.tenhave@unesco.org)

12 mars : Conférence de l'entreprise Novonordisk sur « La Bioéthique dans une perspective globale : comment mettre en application la déclaration de l'UNESCO sur la Bioéthique ? » Copenhague/Bagsvaerd, Danemark. (h.tenhave@unesco.org)

12-16 mars : Atelier régional sur la paix et la sécurité humaine, Bangkok, Thaïlande. (s.sophia@unesco.org)

16 mars : Colloque sur la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme. Royal Society of Medicine/BioCentre, Londres, Royaume-Uni. (h.tenhave@unesco.org)

19-20 mars : « Développement de normes minimales pour les Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) relus à la lumière des droits humains : un outil d'aide à la décision dans les négociations de fonds ». UNESCO, Paris, France. (c.tekaya@unesco.org)

19-23 mars : 8^e Conférence asiatique sur la bioéthique et 2^e table ronde sur la bioéthique. Bangkok, Thaïlande. (d.macer@unesco.org)

21-23 mars : Colloque international « Populations, développement et environnement dans les régions du Sud ». UNESCO, Salle XI, Paris, France. (g.solinis@unesco.org)

27-29 mars : Atelier pour établir des Comités d'éthique dans les régions arabes, organisé avec la collaboration de l'Organisation Mondiale de la Santé. Le Caire, Égypte. (h.elguindy@mail.unesco.org.eg)

28-30 mars : Réunion d'experts sur la partie législative de la base de données de l'Observatoire mondial de l'éthique (GEObs). UNESCO, Salle XVI, Paris, France. (h.tenhave@unesco.org)

29 mars : Réunion d'experts pour la préparation d'un manuel pédagogique de l'UNESCO : *Des quartiers historiques pour tous*. UNESCO, Paris, France. (b.colin@unesco.org)

AVRIL

Semaine du 2 avril : Conférence nationale sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Praia, Cap-Vert. (cabraliva@hotmail.com)

11-13 avril : Consultation de l'UNESCO sur la bioéthique. Suva, Fidji. (susan@unesco.org.ws)

16-17 avril : Consultation de l'UNESCO sur la bioéthique. Apia, Samoa. (susan@unesco.org.ws)

17-18 avril : Conférence internationale : « Éducation civique — problème global du monde en voie de transformation : expérience de la Russie, vision internationale. » Kazan, Tatarstan, Fédération de Russie. (a.ampar@unesco.ru)

26-27 avril : 1^{re} réunion du Comité directeur intérimaire de la Coalition des villes contre le racisme et la discrimination pour la région Asie-Pacifique. Phnom Penh, Cambodge. (j.morohashi@unesco.org)

29 avril-4 mai : Conférence commune de UNISOL, SAHARA, TICH et NACC sur les « Innovations dans l'accès à la prévention, au traitement et aux soins du VIH/SIDA. » Kisumu, Kenya. (c.von-furstenberg@unesco.org)

30 avril-1^{er} mai : 1^{er} Forum régional des ministres de Développement social du Monde arabe. Marrakech, Maroc. (s.saad-zoy@unesco.org.ma)

MAI

1^{er} mai : Présentation officielle du projet « L'Amérique latine repensée ». Facultad Latinoamericana De Ciencias Sociales (FLACSO), Quito, Equateur. (j.carranza@unesco.org)

2-4 mai : Colloque international sur la science, la technologie et les valeurs humaines. Académie d'Athènes, Athènes, Grèce. (h.tenhave@unesco.org)

8-9 mai : 6^e Forum des ministres du Développement social de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Buenos Aires, Argentine. (j.carranza@unesco.org)

10-12 mai : 1^{re} Conférence générale de la Coalition européenne des villes contre le Racisme. Nuremberg, Allemagne. (j.morohashi@unesco.org)

17-19 mai : 14^e session ordinaire du Comité International de Bioéthique (CIB), Nairobi, Kenya. (h.tenhave@unesco.org)

21-23 mai : Dialogue philosophique interrégional Afrique – Amérique latine. Luanda, Angola. (m.goucha@unesco.org)

21-23 mai : 5^e Conférence mondiale sur la bioéthique. Société internationale de bioéthique, Gijón, Espagne. (h.tenhave@unesco.org)

24-26 mai : 7^e Conférence internationale sur l'éthique dentaire et la loi. Toronto, Canada. (h.tenhave@unesco.org)

25 mai : Cérémonie de remise du Prix UNESCO 2006 de l'éducation aux droits de l'homme. Pretoria, Afrique du Sud. (i.zoubenko@unesco.org)

JUIN

1^{er} juin : Réunion pancanadienne de la Coalition canadienne des villes contre le racisme et la discrimination. Calgary, Canada. (j.morohashi@unesco.org)

4-5 juin : 2^e Forum de la Chaire UNESCO sur « les paysages et l'environnement ». Paris, France. (b.colin@unesco.org)

7-8 juin : Réunion d'experts sur « Le droit de bénéficier des avantages liés au progrès scientifique et ses applications », organisée avec le Centre de droit international d'Amsterdam et le Centre irlandais pour les droits de l'homme. Amsterdam, Pays-Bas. (k.tararas@unesco.org)

13 juin : Conférence sur la nanoéthique. Fondation danoise pour la recherche/ Commission nationale danoise de l'UNESCO. Copenhague, Danemark. (h.tenhave@unesco.org)

18-19 juin : Conférence internationale « Renforcer les capacités des médiateurs pour la promotion et la protection des droits de l'homme », en coopération avec l'Institut de défense des Droits de l'homme de l'Azerbaïdjan. Baku, Azerbaïdjan. (a.ampar@unesco.org)

25-29 juin : 1^{er} jeune forum asiatique de l'UNESCO « Dialogue interculturel et interconfessionnel pour assurer la paix. » Ile de Jeju, République de Corée. (mh.henriques-mueller@unesco.org)

Fin juin : Conférence sur « Le sport et l'intégration sociale ». Rio, Brésil. (marlova.noletto@unesco.org.br)

APPEL À CONTRIBUTION



Ce magazine est le vôtre.
Si vous souhaitez publier un article, ou des photographies, rendant compte de vos activités en faveur du programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions à l'adresse suivante : shs@unesco.org